

BOUTEFLIKA DANS UN MESSAGE À L'UGEL :

■ **«PRIORITÉ AUX PRÉOCCUPATIONS CITOYENNES»**

Lire en page 5



CRIMINALISATION DU COLONIALISME

■ **L'Alliance présidentielle revient à la charge**

Lire en page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1221 Ven. 18 - Sam. 19 mars 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

DOSSIER

CASBAH D'ALGER

Un patrimoine en péril

Lire pages 12, 13, 14 et 15



Il décrète un cessez-le-feu après la résolution de l'ONU

LES SUEURS FROIDES DE KADHAFI



Jeudi, tard dans la soirée, le Conseil de sécurité, a autorisé le recours à la force militaire contre les troupes du colonel Mouammar Kadhafi, ouvrant la voie à des frappes aériennes sur la Libye. Hier après-midi, Tripoli a accepté la résolution de l'ONU appelant à un cessez-le-feu immédiat. Pour autant, les jours de Kadhafi à la tête de la Jamahiria sont comptés.

Lire pages 3 et 4



TROIS NOUVEAUX MEMBRES AU CONSEIL CONSTITUTIONNEL



Le président du Conseil constitutionnel, M. Boualem Bessaih, a procédé, jeudi dernier, à l'installation de trois nouveaux membres de cette institution, a annoncé

le Conseil dans un communiqué. Il s'agit de Hanifa Benchabane, désignée par le président de la République, M. Hocine Daoud, élu au titre du Conseil de la Nation et de M. Mohamed Dif, élu au titre de l'Assemblée populaire nationale, précise la même source. L'installation de ces nouveaux membres, dans le cadre du renouvellement partiel de la composante du conseil, intervient conformément à l'article 164 (alinéa 3) de la Constitution et en vertu du décret présidentiel 11-113 du 6 mars 2011 relatif à la publication de la composition nominative du conseil constitutionnel. A cette occasion, signale encore le communiqué, M. Bessaih a exprimé ses "vifs remerciements aux membres sortants pour les efforts déployés dans l'exercice de leurs fonctions durant leurs mandats". L'art. 164 de la Constitution stipule, dans l'alinéa 1, que le Conseil constitutionnel est composé de 9 membres. Le président de la République désigne, pour un mandat unique de six ans, le président du Conseil constitutionnel. Dans l'alinéa 3, il est stipulé que les autres membres du Conseil constitutionnel remplissent un mandat unique de six ans et sont renouvelés par moitié tous les trois ans.

Retards dans les vols Omra

Les vols Omra d'hier et aujourd'hui connaîtront des retards, a annoncé jeudi la compagnie nationale Air Algérie dans un communiqué. «En raison des perturbations enregistrées sur les vols Omra, Air Algérie informe sa clientèle des retards de vols pour les journées du vendredi 18 et samedi 19 mars», indique le communiqué.

La compagnie nationale affirme que "son personnel en Algérie et à Jeddah suit de très près la situation et ne ménagera aucun effort pour atténuer au mieux les désagréments subis par nos pèlerins". Par ailleurs, Air Algérie "tient à rassurer les familles des pèlerins que leurs proches sont "pris en charge", précise-t-on.



La grippe saisonnière en phase de déclin



La situation épidémiologique en matière de grippe saisonnière "est à sa phase de déclin", après un pic épidémique constaté à la mi-février, a indiqué mercredi dernier le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, dans un communiqué. «Durant la période du 13 au 16 mars, trente-cinq nouveaux prélèvements ont été enregistrés, dont seize se sont révélés positifs à la grippe saisonnière de type A", a précisé le ministère citant les dernières données du Centre national de la grippe, relevant de l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA). «Il s'agit de cas de grippe sans signe de gravité. Aucun cas de décès lié à la grippe saisonnière n'a été déploré durant cette période", a-t-il souligné.

Publicite

L'INFO QUI VOUS RESSEMBLE À 50 DA/MOIS

APPELEZ LE

OU

ENVOYEZ UN SMS AU

404



SCOOP, ACCÉDEZ À L'ACTUALITÉ DE VOTRE CHOIX EN ARABE

INFO

DÉCOUVERTE

FOOT

CULTURE



L'Algérie تعيش

www.djezzy.com

CONTRAIT ET FORCÉ, KADHAFI RENONCE AUX ARMES

L'épée de Damoclès du Conseil de sécurité

La situation a sensiblement évolué ces dernières heures en Libye. Jeudi, tard dans la soirée, le Conseil de sécurité, autorise le recours à la force militaire contre les troupes du colonel Mouammar Kadhafi, ouvrant la voie à des frappes aériennes en Libye. Hier après-midi, Tripoli a accepté la résolution de l'Onu appelant à un cessez-le-feu immédiat. Pour autant, les jours de Kadhafi à la tête de la Jamahiria sont comptés. Pour Hillary Clinton "l'objectif final" de la résolution 1973 doit être le départ de Mouammar Kadhafi.

PAR SADEK BELHOCINE

Coup de théâtre, hier en début d'après-midi à Tripoli. Alors que les frappes militaires "interviendront rapidement, dans quelques heures", selon les déclarations du porte-parole du gouvernement français, le ministre des Affaires étrangères libyen, Moussa Koussa, annonce dans une conférence de presse que «la Libye accepte la résolution de l'Onu appelant à un cessez-le-feu immédiat». La Libye, a-t-il déclaré «a décidé de suspendre toutes les opérations militaires». Cet arrêt, vise à protéger les civils, conformément à la résolution des Nations unies, précise le ministre des AE libyen qui assure que «la Libye incite à l'ouverture d'un dialogue avec toutes les parties», affirmant qu'il est inacceptable que le Conseil de sécurité autorise le recours à la force militaire. Les bruits de bottes qu'a fait entendre la résolution du Conseil de sécurité de l'Onu, voté jeudi au soir en faveur d'un recours à la force contre les troupes du colonel Mouammar Kadhafi, ouvrant la voie à des frappes aériennes en Libye, ne sont pas pour autant écartées. La résolution de l'Onu a été adoptée avec 10 voix pour sur les 15 membres du Conseil de sécurité, et 5 abstentions, tandis que la Chine et la Russie, se sont abstenues sans toutefois utiliser leur veto pour bloquer le texte. La résolution autorise à prendre "toutes les mesures nécessaires" pour protéger les civils et imposer un cessez-le-feu à l'armée libyenne, y compris des frappes aériennes, mais précise qu'il n'est pas question d'occupation militaire. Elle prévoit aussi une zone d'exclusion aérienne pour empêcher l'aviation du colonel Kadhafi de pilonner ses opposants.

L'équation : L'intervention militaire en Libye aura-t-elle lieu ?

L'intervention militaire en Libye va-t-elle avoir lieu ? C'est la question qui se pose, maintenant que le numéro 1 libyen a décidé d'un cessez-le-feu immédiat. Selon les termes de la résolution 1973 du Conseil de sécurité de l'Onu, les forces internationales n'ont de mandat d'agir que dans le cadre de la zone d'exclusion aérienne, si celle-ci n'est pas respectée, et pour protéger les civils. En principe, donc il ne devrait pas y avoir de frappes ciblées, si le principe de zone d'exclusion aérienne est respecté et que la vie des civils n'est pas menacée. Le calme devrait régner sur le terrain des opérations, place maintenant au champ de bataille diplomatique. Une intense activité est prévue pour ce week-end. Un sommet Union européenne-Union africaine-Ligue arabe sur la Libye se tien-



La Révolution libyenne sur le point de triompher.

dra, aujourd'hui à Paris en présence du secrétaire général de l'Onu Ban Ki-moon, a annoncé vendredi Hicham Youssef, le directeur du bureau du chef de l'organisation panarabe Amr Moussa. L'Union africaine va dépêcher des représentants ce week-end en Libye dans le cadre d'une mission de l'Union africaine (UA) pour tenter de résoudre la crise qui secoue le pays, a indiqué, hier, le gouvernement sud-africain. Le Conseil de l'Atlantique Nord (Otan), où siègent les ambassadeurs des 28 pays alliés, lui, s'est réuni hier matin pour "discuter des implications de la résolution" et de l'état d'avancement de "la planification" des opérations destinée à faire face à toute éventualité. "L'Otan est en ce moment même en train d'achever ses préparatifs afin d'être prête à prendre les initiatives appropriées en appui à la résolution de l'Onu dans le cadre des efforts internationaux plus larges", a annoncé le secrétaire général de l'Alliance atlantique Anders Fogh Rasmussen, dans un communiqué. "Il y a une urgence, un soutien régional ferme et un mandat clair de l'Onu pour une action internationale nécessaire", a-t-il ajouté, en allusion aux conditions précédemment posées par l'Otan à toute intervention en Libye. Les ministres des affaires étrangères de l'UE, de leur côté, doivent se réunir lundi à Bruxelles pour "décider ou ne pas décider s'ils veulent aller de l'avant, à la lumière de ce qui va se passer d'ici lundi" sur le terrain militaire et diplomatique. Pour sa part, la haute représentante pour les affaires étrangères de l'UE, Catherine Ashton, a annoncé que l'Union "examine" les détails de l'annonce de cessez-le-feu libyen. Et déclare qu'il y avait lieu de s'interroger sur la "signification" de ce cessez-le-feu. Le fait que le colonel Kadhafi ait décrété un cessez-le-feu est déjà un signe que l'intimidation liée au vote de la résolution a fonctionné. "On voit déjà l'hésitation provoquée dans le comportement politique de Kadhafi", estime un chercheur français en stratégie militaire. Le secrétaire général de l'Onu Ban Ki-moon, secrétaire général de l'Onu, lors d'une conférence de presse, tenue hier à Madrid, estime que "cette résolution est historique". Il est nécessaire, a-t-il affirmé, que "les autorités libyennes mettent un terme à toutes les hostilités et attaques contre les populations civiles". Ces violences constituent, selon lui, "une violation des droits humains". Ceux qui se rendront responsables de tels crimes, menace-t-il "seront traduits en justice". Et il "encourage les autorités libyennes à tout mettre en œuvre pour respecter l'ensemble des dispositions détaillées dans la résolution".

Objectif final de la Résolution 19-73 : le départ de Kadhafi

Pour autant, la proclamation par Tripoli d'un cessez-le-feu, ne donne que quelques jours de répit pour le colonel Kadhafi. Il semble que la résolution du conseil de sécurité de l'Onu, ne vise que le départ du numéro 1 libyen. Pour la secrétaire d'État américaine Hillary Clinton "l'objectif final" de la résolution 1973 doit être le départ de Mouammar Kadhafi, affirmant qu'elle n'est pas "certaine que les faits observés sur le sol libyen traduisent le cessez-le-feu annoncé en début d'après-midi, au nom du régime libyen, par le ministre des Affaires étrangères, Moussa Koussa". Le Premier ministre britannique, David Cameron, exprime sûrement la

même idée en déclarant, le même jour que le Royaume-Uni va envoyer "dans les heures qui viennent" des avions de combat Tornado et Eurofighter vers des bases proches de la Libye, afin de mettre en œuvre la zone d'exclusion aérienne. Il a souligné qu'il s'agirait d'une "opération conjointe britannique, américaine et française avec un soutien de pays arabes". Autre signe qui laisse à penser que le colonel Kadhafi, ne survivra pas à la résolution 1973 du Conseil de sécurité. De nombreux pays européens font volte-face depuis le vote de cette résolution, à commencer par l'Italie et l'Espagne. Ils font tout pour être de l'intervention. Il ne reste que l'Allemagne à être frileuse parmi les grands pays de l'Union européenne. Ce ne sera peut-être pas pour longtemps encore. La chancelière allemande Angela Merkel a annoncé, hier, qu'elle participerait aujourd'hui, à Paris au sommet Union européenne-Union africaine-Ligue arabe sur la Libye. "Je vais prendre part à ce sommet", en présence du secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon, a dit Mme Merkel.

L'opposition libyenne, elle, va plus loin. Le commandant des rebelles libyens Khalifa Heftrir a exhorté, plus tôt, Mouammar Kadhafi à "rendre ses armes et se rendre lui-même aux Libyens, ce qui serait mieux que de se rendre aux forces étrangères", estimant que l'annonce du régime libyen était un coup de "bluff" de Kadhafi. En effet, il ne reste plus pour le numéro 1 que de quitter le pouvoir après sa décision d'accepter les termes de la résolution 1973 du Conseil de sécurité même si certains analystes estiment que "Kadhafi vient de jouer une carte habile" en proclamant un cessez-le-feu.

S. B.

Sous la Plume

Marche-arrière

PAR SORAYA HAKIM

Les tractations diplomatiques ont été âpres et laborieuses, mais le Conseil de sécurité a fini par adopter, après plus d'un mois de réticence, la résolution 19-73 qui autorise l'instauration d'une zone d'exclusion aérienne au dessus de la Libye et des frappes militaires pour protéger les civils. Avec cette résolution, le guide libyen ne fait plus le beau, lui qui avait promis «l'enfer» à tous ceux qui s'attaqueraient à son pays ni même son fils aussi arrogant que le père qui roulait les mécaniques devant la presse étrangère sur la chaîne de télévision libyenne.

L'irascible Maâmmar Kadhafi se montre tout d'un coup le tout docile devant le «quazoul» brandi par dix pays prêts à toute opération militaire pour arrêter le massacre de civils. Une situation qui relève du burlesque ou tactique ? Le géant aux pieds d'argile est soudainement disposé à coopérer avec le Conseil de sécurité et proclame un cessez-le-feu par la voix de son ministre des Affaires étrangères, Moussa Koussa.

La douche écossaise qu'il vient de recevoir lui remet l'esprit à l'endroit et il se permet même le luxe de se soucier des droits humanitaires, de la protection des civils. Bref, l'hôpital qui se

fout de la charité. Il a même l'outrecuidance de s'indigner des procédures contraignantes à l'encontre de son pays comme le gel des avoirs qui empêchent la Libye d'honorer ses engagements et d'avoir un impact négatif sur le quotidien de son peuple pour qui il se montre conciliant. Mais à bien y voir, ces manœuvres dilatoires et ces déclarations contradictoires sont des prétextes fallacieux qui frisent le ridicule.

Personne n'est dupe. Intox, guerre psychologique, tous ces subterfuges que prône le guide libyen ne détourneront en aucune façon l'action internationale, plus que jamais décidée à protéger un peuple qui appelle à l'aide parce qu'il se fait bombarder à huis clos. Dans son délire, Kadhafi a redonné du tonus au Conseil de sécurité qui a pris un engagement militaire profond et, certes,

risqué. Les Etats-Unis vont-ils entrer en guerre, mais pour cette fois-ci ce ne sera pas en tant que leader politique de l'offensive mais à la demande de la Ligue arabe. S'achemine-t-on vers la fin du régime du clan Kadhafi ? C'est le vœu pieu de beaucoup de pays qui ne veulent pas dire tout haut ce qu'ils pensent tout bas.

S. H.

INTERVENTION MILITAIRE EN LIBYE

Entre adhésion, rejet et neutralité

Les positions de certains pays quant à une intervention militaire contre les forces de Kadhafi sont mitigées. Elles vont du soutien au refus catégorique : pour l'Inde, il s'agit d'ingérence. La Grèce et la Pologne se disent prêtes à aider. La Norvège, quant à elle, prendra part alors que la Turquie s'y oppose. L'Egypte a confirmé qu'elle ne prendra pas part contrairement au Qatar et aux Emirats arabes unis qui ont déclaré leurs participations.

PAR AHMED BOUARABA

La Turquie opposée

Selon un communiqué du service de presse du Premier ministre Recep Tayyip Erdogan, la résolution onusienne est «contraignante» pour les pays membres, et la Turquie «a dès le début (...) souligné la nécessité d'une légitimité internationale à toute initiative». Ankara a déclaré avoir pris acte de la résolution et a réaffirmé son opposition à une intervention étrangère dans ce pays.

La Grèce prête à aider

Athènes a réclamé un «cessez-le-feu



immédiat» en Libye, a indiqué le ministre grec des Affaires étrangères, Dimitris Droutsas. En outre, «la Grèce est prête à aider en coopération avec ses partenaires et ses alliés pour faire respecter la légitimité internationale», a souligné M. Droutsas. Une source diplomatique a précisé à la presse que la Grèce n'a pas encore décidé sous quelle forme son aide est envisagée.

L'Inde parle d'ingérence

Le Premier ministre indien, Manmohan Singh a souhaité voir les

citoyens d'Afrique du Nord et du Moyen Orient prendre leurs propres décisions «en dehors d'une ingérence extérieure». «Le désir de davantage de liberté et (le désir) des citoyens de décider de leur propre avenir est universel», a-t-il déclaré, ajoutant qu'«il s'agit de décisions que les pays et les citoyens doivent prendre eux-mêmes, en dehors d'une ingérence extérieure ou d'une contrainte».

La Pologne se dit prête à aider

Varsovie a exclu toute participation à une force de frappe en Libye, cependant elle a exprimé sa disposition à offrir son aide logistique, a déclaré le ministre polonais de la Défense, Bogdan Klich. «Nous avons décidé mercredi avec le président et le Premier ministre que l'engagement de la Pologne dans une force de frappe (contre la Libye) était exclu», a-t-il précisé. Toutefois, «nous sommes prêts à aider avec nos avions de transport. Nos capacités nous permettent de détacher une partie de nos forces et de nos moyens pour l'aide humanitaire», a-t-il dit.

La Norvège contribuera à l'opération

La ministre norvégienne de la Défense,

Grete Faremo, a déclaré que son pays prendra part à des opérations militaires. «Nous sommes décidés à contribuer à l'opération. Mais il est trop tôt pour dire de quelle façon », déclare la ministre. Selon la ministre norvégienne, l'envoi d'avions de combat F-16 norvégiens «est une possibilité. Mais une grande opération humanitaire va également être mise en place qui rend d'actualité l'envoi d'avions de transport».

L'Egypte ne participera pas

L'Egypte a confirmé qu'elle ne prendra pas part à une action militaire en Libye.

Selon un porte parole du ministère égyptien des affaires étrangères, l'Egypte «ne prendra pas part à une intervention militaire en Libye».

Le Qatar et les Emirats arabes prendront part

Le Qatar et les Emirats arabes unis prendront part aux opérations militaires, a affirmé un diplomate onusien. «Il y aura la participation du Qatar et des Emirats arabes unis. Cela a été confirmé au Conseil de sécurité», a souligné ce diplomate.

A. B.

Participation du Qatar et des E.A.U

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le Qatar vient d'exprimer sa disponibilité pour participer à l'intervention militaire décidée par les Nations unies en Libye, afin de protéger les civils contre les assauts meurtriers de Mouammar El-Gueddafi. Le Qatar a affirmé hier qu'il prendra part aux "efforts destinés à faire cesser le bain de sang et à protéger les civils en Libye", a déclaré un responsable du ministère des Affaires étrangères cité par l'agence de presse qatarie QNA. "Au vu de la résolution votée par le Conseil de sécurité des Nations unies, le Qatar a décidé de contribuer aux efforts destinés à faire cesser le bain de sang et à protéger les civils en Libye", a dit ce responsable. Le Conseil de sécurité de l'Onu a approuvé jeudi dernier une résolution autorisant "toutes les mesures nécessaires" pour protéger les civils contre les forces du dirigeant Mouammar El-Gueddafi, y compris la mise en place d'une zone d'exclusion aérienne au-dessus de la Libye. La résolution a été votée par dix (10) oui et cinq (5) abstentions sans aucun veto. L'un des rares, sinon le seul pays arabe à se pronon-

cer non seulement favorable mais comme acteur de cet assaut, le Qatar vient s'ajouter aux autres pays européens et américains qui préparent une action militaire anti-Gueddafi. Il s'agit en effet, de la France, des Etat-Unis, du Canada, du Royaume-Uni, du Danemark et de la Norvège. Outre le Qatar, les Emirats arabes unis prendront également part à des opérations militaires conjointes contre le régime du colonel Mouammar El-Gueddafi en Libye dans le cadre du mandat des Nations unies, selon un diplomate onusien. "Il y aura la participation du Qatar et des Emirats arabes unis. Cela a été confirmé au Conseil de sécurité", a souligné ce diplomate. L'ambassadeur adjoint libyen à l'Onu Ibrahim Dabbachi, qui a fait défection, avait déclaré devant la presse mercredi "qu'environ cinq pays arabes étaient prêts à participer à l'instauration d'une zone d'exclusion aérienne en Libye". D'ailleurs, le président français Nicolas Sarkozy a reçu hier matin l'émir du Qatar, Cheikh Hamad Ben Khalifa al Thani pour, selon l'Elysée, évoquer "les suites de la résolution 1973 du Conseil de sécurité", et collaborer les efforts avec les différents

alliés en perspective de cette intervention militaire imminente. A ce titre, si Londres déploie déjà ses moyens, Paris écarte une intervention militaire terrestre, précisant qu'il s'agit «d'une intervention militaire qui n'est pas, je le rappelle, une occupation du territoire libyen, mais qui est un dispositif de nature militaire pour protéger le peuple libyen et lui permettre d'aller jusqu'au bout de son souffle de liberté», a ajouté le porte-parole du gouvernement français.

L. B.

SELON LE HAUT COMMISSARIAT DE L'ONU

Près de 2.500 personnes quittent chaque jour la Libye

Le haut commissariat de l'Onu pour les réfugiés (HCR) a indiqué, hier, qu'entre 1.500 et 2.500 personnes quittent chaque jour la Libye, fuyant les violences dans le pays. Selon le HCR, "quelque 300.000 personnes ont fui les violences en Libye, et on s'attend à ce que 1.500 à 2.500 personnes continuent d'en faire autant chaque jour", a affirmé à la presse une porte-parole, Melissa Fleming. En majorité des migrants, ces personnes traversent, pour la plupart, les frontières tunisienne et égyptienne où elles attendent d'être rapatriées. Le directeur général de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), William Lacy Swing, cité dans un communiqué, a estimé qu'il s'agit de "l'une des plus importantes évacuations humanitaires de l'histoire". La Libye a annoncé, hier, la fin de toutes les opérations militaires dans le pays, en application de la résolution adoptée jeudi par le Conseil de sécurité des Nations unies. Le Conseil de sécurité de l'Onu a approuvé jeudi soir une résolution autorisant "toutes les mesures nécessaires" pour protéger les civils contre les forces du dirigeant Mouammar El-Gueddafi, y compris la mise en place d'une zone d'exclusion aérienne au-dessus de la Libye.

DÈS L'AMÉLIORATION DE LA SITUATION

Sonatrach reprendra son activité en Libye, selon Yousfi

La Compagnie nationale des hydrocarbures, Sonatrach, reprendra son activité en Libye, suspendue actuellement, dès l'amélioration de la situation dans ce pays, a indiqué jeudi à Alger le ministre de l'Energie et des Mines, Youcef Yousfi.

«Nous avons des investissements en Libye que nous allons poursuivre», a déclaré M. Yousfi à la presse, à l'issue d'une séance d'adjudication de blocs d'exploration des hydrocarbures.

«Nous avons plusieurs sociétés de services pétroliers qui ont quitté la Libye mais qui vont y retourner dès l'apaisement de la situation», a ajouté le ministre.

Sonatrach avait annoncé début mars le rapatriement de quelque 80 employés de l'Entreprise nationale des travaux aux puits (ENTP) et l'ENAGEO travaillant en Libye pour le compte de SIPEX, (Sonatrach international petroleum exploration & production).

La SIPEX active en Libye dans deux blocs d'exploration dans le bassin de Ghadamès près des frontières algériennes.

Le ministre a par ailleurs, noté que le marché mondial du pétrole était suffisamment approvisionné, écartant la tenue d'une réunion de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) durant ce mois pour étudier l'offre en brut.

Sur la grève des travailleurs de Sonatrach à Hassi R'mel, le ministre a souligné que «beaucoup de leurs revendications sont légitimes et seront prises en charge par Sonatrach».

Les travailleurs du plus grand champ gazier du pays revendiquaient notamment l'augmentation de leurs salaires et la révision des primes et des indemnités de nuisance et de zone.

BOUTEFLIKA DANS UN MESSAGE À L'UGEL :

«PRIORITY À LA PRISE EN CHARGE DES PRÉOCCUPATIONS DES ALGÉRIENS»

Tous les efforts de l'État sont essentiellement centrés autour des questions liées au développement et à l'édification nationale. Le président de la République a, à ce propos, affirmé que cela fait désormais partie des actions prioritaires.

PAR KAMAL HAMED

« **A**près avoir consolidé les fondements de la paix et la stabilité dans le pays, nous avons œuvré dans notre politique ces dernières années, à accorder la priorité aux problèmes de développement, à la construction des infrastructures de base, à la lutte contre la corruption et à la prise en charge des préoccupations des Algériennes et Algériens», a ainsi indiqué Abdelaziz Bouteflika dans un message adressé aux participants du meeting organisé par l'Union générale des étudiants libres (Ugel) à la Coupole Mohamed-Boudiaf à l'occasion du 22^e anniversaire de sa création. Cependant le chef de l'État a tenu à préciser qu'il y a bien évidemment une hiérarchisation des priorités «selon les capacités et les moyens de l'État» en plaçant en tête des préoccupations la question de l'emploi, notamment celui des jeunes. Un clin d'œil aux jeunes qui sont, de par leur nombre puisqu'ils constituent la majorité de la population algérienne, les plus exposés aux problèmes du chômage. D'où, sans doute, l'expression de leur colère d'une manière bruyante quelques fois ces derniers temps. Le président de la République, dans ce cadre, rappelé les



mesures prises par l'État tant dans le secteur public que privé, et dans tous les domaines, en vue de permettre aux jeunes intéressés de bénéficier de divers crédits d'investissement, en particulier dans le domaine agricole, ainsi que des contrats de pré-emploi et d'intégrer le plus grand nombre de chômeurs dans la dynamique de l'économie nationale, sans parler de l'augmentation de la bourse de l'étudiant. Le président Bouteflika fait référence aux dernières mesures fort incitatives prises par le Conseil des ministres au début du mois de février et qui ont, globalement, trouvé un écho favorable auprès des jeunes chômeurs. «Nous avons persévéré dans notre politique, à rapprocher les entreprises de production des établissements de formation et d'enseignement supérieur afin de résorber le chômage et de dynamiser les rouages de l'économie et du développement», a-t-il souligné ajoutant que «différents chantiers de développement sont en outre entamés, notamment ceux initiés par l'Etat dans le

domaine du transport et de la construction d'infrastructures universitaires d'enseignement et d'hébergement en les dotant d'équipements adéquats à l'enseignement et à la recherche tout en offrant les conditions idoines à l'étudiant, au chercheur et à l'enseignant universitaire». «Il est pour moi un motif de fierté que la jeunesse algérienne, armée de science et de savoir et attachée aux principes d'amour de la patrie et de défense des réalisations et des acquis arrachés par le peuple au prix de lourds sacrifices, prenne l'initiative de s'affirmer et d'exprimer, avec lucidité et responsabilité, ses aspirations à contribuer à l'édification de l'Algérie de demain». Par ailleurs le président de la République n'est pas resté uniquement sur le terrain socio-économique puisqu'il a aussi fait clairement référence au volet politique. En effet pour le chef de l'État le progrès économique est indissociable du volet politique car «il doit aller de pair avec la promotion des libertés publiques et pri-

vées, la libération des initiatives et l'instauration d'un climat adéquat aux espaces de l'expression libre et responsable pour l'édification d'une démocratie judicieuse». Dans cette même veine il a fait allusion aux dernières mesures relatives à l'accès des partis de l'opposition aux médias lourds, notamment la Télévision, «pour ouvrir la voie à la libre expression et au dialogue sérieux tout en posant les questions de fond sans exclusive dans un cadre transparent et clair. Cette démarche est susceptible de concrétiser les avis et les suggestions utiles et d'éloigner celles futiles et tendancieuses qui nuisent à tout un chacun».

K. H.

ÀÏT AHMED À PROPOS DES RÉVOLTES DANS LE MONDE ARABE :

«**Nous ne sommes pas obligés de copier sur nos voisins**»

Le leader du Front des forces socialistes (FFS), Hocine Aït Ahmed, ne croit pas en l'exception algérienne s'agissant des mouvements de révolte qui déferlent sur le monde arabe. «Notre pays ne fait pas exception. Et comme je le souligne dans un texte que je compte rendre public dans les prochains jours, faire partie du mouvement de l'Histoire ne signifie pas copier mécaniquement ce qui se passe chez les voisins» a-t-il en effet soutenu dans une lettre adressée, hier, au conseil national du parti réuni en session ordinaire. Le président du plus vieux parti de l'opposition, qui s'apprête donc à lancer une initiative dans les prochains jours, a encore une fois fait un plaidoyer en faveur d'un changement politique pacifique qui fera le lit d'une «alternative démocratique à l'échec autoritaire». Il dira ainsi, en faisant clairement référence à la décennie noire, que l'«on ne peut faire l'Histoire en négligeant son histoire. Et notre histoire récente a montré les limites sanglantes des aventures que l'on engage la fleur au fusil et que l'on termine sur un champ de ruines». Faisant l'éloge des révoltes démocratiques dans le monde arabe, à l'exemple du «Printemps tunisien», Hocine Aït Ahmed, considère que «le génie populaire algérien, inspiré, non par la peur comme veulent le faire croire certains, mais par la sagesse et l'éternel esprit de résistance, saura inventer les voies et moyens d'un changement pacifique». Il n'a pas manqué de critiquer certaines initiatives appelant au changement ainsi que les «actes faussement héroïques et spectaculaires». L'allusion au RCD est on ne peut plus claire. Enfin il a affirmé que la priorité sera accordée à l'ouverture de quatre chantiers que sont les jeunes, les travailleurs, les femmes ainsi qu'une feuille de route d'étape de restructuration du parti.

K. H.

CRIMINALISATION DU COLONIALISME

L'Alliance présidentielle revient à la charge

PAR MOKRANE CHEBBINE

La célébration de la fête de la Victoire, qui correspond au 19 mars, ravive la polémique autour du douloureux dossier de devoir de mémoire. Les animateurs de l'Alliance présidentielle récidivent à l'occasion pour exiger de la France coloniale excuses et réparation. En effet, les intervenants à la conférence des cadres des partis de l'Alliance présidentielle, tenue jeudi dernier à Alger, ont été unanimes à exiger de la France de reconnaître ses crimes coloniaux commis contre le peuple algérien durant la période d'occupation de l'Algérie. Le SG du FLN a affirmé qu'il «est aujourd'hui du devoir des Algériens de dévoiler, de condamner et de criminaliser les pratiques coloniales françaises et de demander à la communauté internationale de faire pression sur l'État français pour l'obliger à reconnaître son passé colonial en Algérie». «Nous poursuivrons cet appel jusqu'à ce que la France officielle reconnaisse les crimes de la France coloniale», a-t-il soutenu. Pour Abdelaziz Belkhadem, le colonialisme est tant que phénomène politique, militaire et

économique est «le diable lui-même» et «une pratique vile qui cache beaucoup de crimes, d'actes d'assassinat et de destruction sous le couvert de la civilisation et de la modernité». De son côté, le président du MSP a mis l'accent sur la nécessité de persister à exiger de la France officielle la reconnaissance des crimes de la France coloniale, affirmant : «Nous continuerons à brandir cette exigence jusqu'à son aboutissement». Bouguerra Soltani a appelé les jeunes à «retenir les leçons de leur glorieuse histoire édifée par leurs aînés», soulignant que l'objectif essentiel de cette conférence résidait dans «la consécration de la véritable citoyenneté dans les mentalités des jeunes de la période post-Indépendance». Mohamed-Tahar Bouzeghoub du RND a, quant à lui, salué la tenue de cette conférence, exprimant son souhait de la voir contribuer à «enrichir la mémoire et à stimuler les ardeurs de notre peuple pour la défense du message des martyrs et de l'Algérie face aux violents remous qui visent à la fois le monde arabe et islamique». De son côté, le SG de l'ONM a indiqué que «le temps est venu d'exiger de

la France la reconnaissance de tous ses crimes commis contre le peuple algérien auquel elle doit présenter des excuses et l'indemniser». «Les conditions sont désormais réunies pour ouvrir le dossier des essais nucléaires français dans le Sud algérien», a expliqué Saïd Abadou, qualifiant la promulgation, par l'État français, d'un texte de loi faisant l'apologie de sa présence coloniale particulièrement dans la région du Maghreb arabe de «duperie et de contre-vérités». Abadou a salué la démarche d'un groupe de patriotes jaloux de leur patrie soutenus par de nombreuses organisations nationales d'élaborer un projet qui «criminalise la période coloniale, responsable des injustices commises à l'encontre des valeurs spirituelles, civilisationnelles et matérielles du peuple algérien». La victoire historique remportée par le peuple algérien, a-t-il enfin déclaré, était «le fruit d'une longue et amère lutte nationale», affirmant que le processus ne «s'est pas arrêté à la victoire politique mais devait se poursuivre pour atteindre d'autres objectifs avec d'autres moyens».

M. C.

AFIN DE FAIRE FACE AU MANQUE DE LIQUIDITÉS

LA BANQUE CENTRALE RECOURT À LA PLANCHE À BILLETS

Le manque de liquidités au niveau des postes a conduit la Banque centrale à recourir au tirage de nouveaux billets, a indiqué, jeudi dernier à Alger, Moussa Benhamadi, ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication (PTIC).

PAR AHMED BOUARABA

En marge des travaux de la conférence organisée par les partis de l'Alliance présidentielle, sur les crimes de la colonisation, le MPTIC a déclaré à la presse que «la Banque centrale a été contrainte de recourir au tirage de nouveaux billets pour



Tirage de nouveaux billets pour résorber le manque de liquidités.

satisfaire une demande massive au niveau des postes des détenteurs de comptes CCP, avec des répercussions certes négatives sur l'inflation».

Dans ce contexte, M. Benhamadi a mis en exergue que les récentes augmentations de salaires des employés des différents corps de la Fonction publique et les rap-

pels massifs de salaires «sont, en grande partie, responsables de cette situation caractérisée par une forte demande et un manque de liquidités». Il a, en outre, relevé que les employés «cherchent souvent à retirer la totalité de leur argent des comptes», ce qui contribue, a-t-il poursuivi, à cette situation de manque de liquidi-

tés. Toutefois, M. Benhamadi a indiqué qu'Algérie Poste (AP) «répond actuellement à cette demande massive». S'agissant de la réapparition de vieux billets de banque, qui, rappelons-le, avaient été retirés par la Banque d'Algérie, le ministre a précisé que «cette réinjection de vieux billets a été faite aussi sous la pression de la demande». A cet égard, le ministre a, tout en préconisant «des retraits d'argent modérés des comptes CCP», estimé qu'il était «impossible de continuer dans cette voie».

Pour ce qui est des informations selon lesquelles des retraits massifs d'avoirs auraient été effectués par certains hommes d'affaires, M. Benhamadi les a qualifiées de «mensongères».

Concernant la grève des travailleurs de la poste, il a indiqué que ni son département ministériel ni la direction d'Algérie Poste «n'ont reçu officiellement une plateforme revendicative du syndicat».

Il s'est, à ce sujet, interrogé sur les motivations ayant conduit le syndicat à recourir à la grève «sans ouvrir, au préalable, un dialogue avec la tutelle», ajoutant qu'il s'agissait d'une action entreprise par des parties ayant pour objectif de «prendre en otage le citoyen».

A.B.

LA PROTESTATION GAGNE LES CORPS CONSTITUÉS

Sit-in des pompiers devant la centrale syndicale

Quelque 500 agents de la Protection civile ont manifesté, jeudi dernier, en observant un sit-in devant le siège de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) à Alger. Venus de certaines wilayas du pays à savoir Alger, Bejaia, Boumerdes et Guelma, les participants au mouvement de protestation ont revendiqué particulièrement «la pratique de l'action syndicale en toute liberté sur les lieux de travail».

Représentant la section syndicale de la Protection civile, Djamel Harmel a fait savoir que les protestataires revendiquaient également «la réintégration des agents de la Protection civile victimes d'un licenciement abusif ainsi que ceux mutés dans des endroits éloignés de leur lieu de résidence par mesure disciplinaire». M. Harmel a, dans ce contexte, indiqué que les agents de la Protection civile demandaient également

que leur statut soit débattu et enrichi par la base d'autant qu'il renferme, selon eux, trop d'articles liés aux sanctions négatives. De son côté, le Directeur général de la Protection civile, le colonel Lahbiri a déclaré à l'APS qu'une «certaine de personnes» seulement sur 42.000 fonctionnaires s'étaient rassemblées. Pour ce qui est de la principale revendication quant à la participation du syndicat de la Protection civile à l'élaboration du statut particulier, le DGPC a affirmé que ce dernier «a déjà été préparé et signé».

Par ailleurs, M. Lahbiri a informé qu'un rappel de deux ou trois ans (2008-2010) allait être versé aux travailleurs dans le cadre du régime indemnitaire. Sur un autre plan, il a souligné que les travailleurs dont la réintégration est réclamée ont été «radiés pour délits divers et vols». «Certains d'entre-eux sont poursuivis par

la justice alors que d'autres ont été licenciés par la commission paritaire», a-t-il poursuivit. Le colonel Lahbiri a, sur ce dernier point, signalé un «trou» de 100 millions de dinars dans la trésorerie à cause de «détournements» dont se serait rendue coupable l'ancienne section syndicale.

Concernant ce mouvement de protestation, le DGPC a affirmé avoir été à la rencontre des protestataires pour écouter leurs doléances, ajoutant qu'une réunion direction-syndicat était programmée pour demain en vue d'«engager un dialogue» et «redynamiser l'action syndicale au sein de ce corps, action qui était gelée à cause des vols enregistrés», a-t-il dit. Il est toutefois utile de noter que les protestataires poursuivraient leur mouvement pacifiquement jusqu'à la satisfaction de leurs revendications, a souligné M. Harmel.

A.B.

FORMATION DES ENSEIGNANTS DES CYCLES SCOLAIRES

Les promesses de Benbouzid

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Le ministre de l'Education nationale, Boubekeur Benbouzid, a annoncé que son secteur prendra en charge la formation des enseignants des cycles scolaires. S'exprimant au cours d'un point de presse, tenu jeudi dernier à Tébessa, le ministre a indiqué que «la formation des enseignants devant encadrer les différents cycles scolaires, d'ici 2014, sera prise en charge par son secteur». Cette formation, a-t-il précisé, est conçue pour répondre aux besoins réels du secteur.

Il expliquera, par ailleurs, qu'elle sera dispensée dans des établissements spécialisés installés dans plusieurs wilayas du pays. Rappelant que la formation en question était assurée, auparavant, dans des

écoles normales, il soulignera, dans ce sens, que son département «continue d'œuvrer à la résorption des surplus d'effectifs dans les salles de classe». Les actions entreprises dans ce sens ont permis d'obtenir, selon lui, des résultats satisfaisants, étant donné que le taux d'occupation par classe a baissé, entre 2000 et 2010, de 40 à 26 élèves.

Le ministre a également rappelé, au cours de sa visite de travail dans la wilaya, que toutes les écoles primaires seront dotées, «dès la rentrée scolaire prochaine», de salles de lecture. Cette mesure, a-t-il soutenu, vise à encourager et à développer la lecture en milieu scolaire.

Répondant à une préoccupation locale liée à l'insuffisance d'infrastructures sco-

lares, M. Benbouzid a donné son accord pour l'inscription de 7 lycées, 6 CEM, 509 classes pour le palier primaire et 107 cantines scolaires, en plus des structures déjà prévues au titre du programme quinquennal 2010-2014 qui a doté le secteur de l'Education, dans cette wilaya, d'une enveloppe de 11,6 milliards de dinars.

Le ministre, après avoir inspecté plusieurs établissements dans les localités de Bir El Ater, Chréa et Tébessa, a présidé, au CEM Amrani de Bir El Ater, une cérémonie de remise de prix et de cadeaux aux élèves qui se sont distingués par leurs résultats à l'issue du 1er trimestre de l'année scolaire en cours, avant de donner le coup d'envoi d'un tournoi de football inter-quartiers.

M. B.

AFFAIRE DES DEUX TERRORISTES DU GROUPE D'ABDERREZAK "EL PARA"

Le procès reporté au 14 avril

Le tribunal criminel près la cour d'Alger a reporté jeudi au 14 avril l'affaire de Ferrah Omar et Aissani Yacine poursuivis pour adhésion à un groupe terroriste armé, assassinats et implication dans l'enlèvement de touristes allemands, a-t-on constaté sur place.

Le tribunal criminel a reporté l'affaire en raison du retrait de la défense qui a requis la présence de Saifi Amar, alias Abderrezak "El Para", accusé dans la même affaire et dont le nom, argue la défense, figure dans la case des accusés sur l'arrêt de la chambre d'accusation qui défère l'affaire au tribunal criminel. Après délibération sur la requête, le président du tribunal, le juge Bekri Boualem, a répondu que "le tribunal n'estime pas nécessaire la présence de Amar Saifi (El Para) au tribunal et compte tenu du retrait de la défense, le tribunal criminel désigne des avocats commis d'office pour défendre les prévenus le 14 avril". Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Tayeb Belaïz, avait confirmé récemment le placement "sous mandat de dépôt" de Abderrezak "El Para" conformément aux dispositions de l'ordonnance présidentielle portant levée de l'état d'urgence. "Son affaire est désormais entre les mains de la justice", avait-il précisé.

Selon la défense, les deux prévenus sont poursuivis pour participation à plusieurs opérations terroristes (actes de destruction, assassinats et embuscades) contre des éléments de l'Armée nationale populaire et les services de sécurité.

Ils ont aussi participé avec Abderrezak "El Para" à l'embuscade dressée dans la région d'Illizi aux propriétaires de sociétés implantées au Sahara, au cours de laquelle les terroristes ont enlevé plusieurs ressortissants étrangers et se sont emparés d'appareils GPS et de sommes d'argent en euro, ainsi qu'à l'opération qui a ciblé les forces spéciales en 2004. Les deux prévenus ont également participé à des opérations de demande de rançons et d'achat d'armes et à l'évasion de près de 1.200 prisonniers de la prison de Tazoult, à Batna, en 1994.

INAUGURATION DE LA 14^E ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL DE L'AUTOMOBILE D'ALGER

Rude concurrence entre les différents concessionnaires

Sous le signe de l'innovation et de la promotion de la pièce de rechange, Mohamed Bairi, président de l'association des concessionnaires algériens d'automobile (AC2A), a procédé, en compagnie de Rachid Gasmi, DG de la SAFEX, jeudi, à l'inauguration officielle de la 14e édition internationale de l'automobile qui se déroule du 17 au 27 mars au Palais des expositions de la Safex (Pins maritimes).

PAR AMAR AOUIMER

Cette manifestation économique et commerciale, animée par 40 participants dont 29 concessionnaires se veut, selon les responsables, un espace de débats et de concertation entre les professionnels et les représentants des pouvoirs publics pour l'émergence de l'industrie automobile en Algérie. M. Bairi n'a pas manqué d'ailleurs de souligner que les conditions de réalisation de la filière automobile sont réunies actuellement. Il base son argumentation sur l'existence d'un tissu performant de sous-traitants et d'équipementiers. «Faut-il savoir que la SNVI recèle à elle seule plus de 350 sous-traitants qui activent dans la fabrication des équipements et pièces de rechange destinés aux camions et bus» a-t-il ajouté. Ce salon international 2011 placé sous le sceau du professionnalisme et de la technique, se fixe comme objectif, selon Bairi, de se rapprocher davantage de la clientèle et de permettre le développement du service après-vente dans le sens de la prise en charge des préoccupations des consommateurs. Concernant le volet de la formation qui constitue la pierre angulaire du progrès technologique, il a indiqué que l'AC2A reste disponible et à l'écoute des clients et des responsables du secteur en vue de créer une symbiose d'innovations et de transfert du savoir et des technologies.

Le fait marquant de la première journée de ce salon a été notamment caractérisé par l'organisation marathonnienne de cinq conférences de presse successives.

Toyota innove

Pour ce qui est de la marque japonaise

Stand de Toyota au 14^e Salon auto d'Alger.

Toyota, le directeur général de Toyota Motors Algérie, Nouredine Hassaine, a indiqué que «plusieurs nouveautés sont introduites lors de ce salon. Il s'agit, en fait, des nouveautés chez Toyota Algérie. Cette année, Toyota Algérie lance de nouveaux véhicules sur le marché algérien, a-t-il dit, le nouveau Fortuner, la nouvelle Yaris D4D, les nouveaux Daihatsu Gran Max et la nouvelle Impreza XV». Pour ce qui est du nouveau Fortuner, il est commercialisé pour la première fois en Algérie. C'est un 4x4 qui séduira nombre d'amoureux de l'évasion. Lancé en 2005 et construit sur la plateforme du légendaire Hilux, le Fortuner vient étoffer la gamme des 4x4 Toyota reposant sur une réputation déjà établie. Conçu pour les pays asiatique où il fut d'abord lancé, le Fortuner a été vite commercialisé dans différents pays, fort de son succès et de sa robustesse. Le Fortuner est disponible en motorisation 3L D-4D développant 163Ch.

«Il s'agit de développer le marché algérien et assurer des parts de marché en dépassant les 10 % de croissance. Autrement dit, nous envisageons d'atteindre la commercialisation de 25 000 véhicules en 2011 sachant que durant l'année précédente, nous avons vendu exactement 21 500 véhicules» a-t-il souligné.

Le boss de Toyota Algérie précise que ce salon est strictement professionnel et parmi la gamme des véhicules ayant une nouveauté concerne notamment la voiture hybride Toyota MC et, par conséquent, Toyota travaille dans ce sens en coopération avec le centre de développement des

énergies renouvelables (CDER).

Par ailleurs, il estime que l'important dans l'investissement réside notamment dans le secteur de l'acquisition des technologies et du savoir-faire, et bien sûr, l'investissement dans le capital humain, c'est à dire dans la formation des ressources humaines et la formation des cadres techniques, des ingénieurs et des techniciens intervenant dans le domaine de la maintenance et de la réparation, ainsi que le service après-vente.

L'automobile est une source importante de création d'emplois en multipliant les centres de formation pour les employés pour leur perfectionnement, mais également pour les clients de Toyota où des programmes spécialisés sont sponsorisés.

Plus de 9.400 véhicules vendus par Nissan en 2010

Concernant Nissan, M. Hasanoui a affirmé que «9.428 véhicules ont été vendus en 2010, notamment la Quashqai qui a connu un retentissant succès sur le marché algérien et où les parts de marché sont en croissance alors qu'elles étaient de l'ordre de 4 %. Mais la Micra a connu un fulgurante réussite en en accaparant plus de 4 % de parts de marché».

Hasnaoui a fait remarquer que Nissan a développé un réseau de proximité qui est une condition sine qua non pour développer les meilleurs produits de service après-vente et de proximité également concernant la réparation et la maintenance.

La nouveauté de Nissan se situe au niveau du joyau «Patrol» considéré

comme le plus puissant de sa gamme et de sa catégorie. On peut aussi citer la 370 Z qui est également une nouveauté originale sportive et très élégante et confortable.

Peugeot passe de la 5e à la 3e place sur le marché algérien

A propos de Peugeot, le directeur général de Peugeot Algérie a souligné que les ventes de véhicules sont en baisse de 6,5 % sur le marché algérien durant l'année 2010 où seulement 22.838 voitures ont été commercialisées sur le plan local, soit plus de 1 % par rapport à l'année 2009. La part de marché est de 10%, soit +0,7 point par rapport à l'année précédente. Peugeot passe de la 5e à la 3e place du classement des ventes. Il existe une multitude de nouveautés dans la marque au Lion durant ce 14e salon de l'automobile, à savoir la 3008 Premium Pack maintenant disponible en 2.0 Hdi 163cv FAP avec boîte automatique 6 vitesses, la RCZ 1.6 THP 200 cv essence (déjà 15 commandes de RCZ depuis son lancement en septembre 2010) et la 5008, nouveau monospace de Peugeot, lancé récemment et disponible en version 5 et 7 places, avec motorisation 2.0 Hdi 150cv FAP. Et exceptionnellement, juste après sa présentation en 1ère mondiale à Genève, la nouvelle 308 au salon d'Alger a-t-il affirmé.

Le directeur général de Diamal, Pierre Labbé, a déclaré que «le marché algérien est dynamique et demandeur d'innovations. Parmi les nouveautés de Chevrolet, il y a notamment la WTCC Chevrolet Sail 5 portes qui représente 12% des ventes sur le marché algérien considéré comme le 3e marché en Afrique.»

A. A.

SONATRACH ET CEPESA REMPORTENT 2 BLOCS D'EXPLOITATION D'HYDROCARBURES À HASSI BERKINE

Fécond partenariat algéro-espagnol

Les groupes énergétiques Sonatrach et Cepsa ont remporté, jeudi à Alger, deux blocs d'exploration des hydrocarbures, les seuls attribués sur les dix mis en appel à la concurrence au titre du troisième appel d'offres pour l'attribution de contrats de recherche et d'exploitation des hydrocarbures en Algérie. Si les manifestations de participation à cet appel d'offres, transmis à l'agence Alnaft, émanaient d'une quarantaine de compagnies, seulement quatre d'entre elles ont présenté des offres lors de la séance d'ouverture des plis. Il s'agit de l'espagnol Cepsa, de l'indonésienne Pertamina, du groupement algéro-émirati Petrogas-Kougp et de la compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach, qui enregistre sa première participation aux appels d'offres lancés par l'Agence nationale de valorisation des ressources en hydrocarbures. Les trois offres proposées par les compagnies étrangères ont toutes porté sur le bloc Rhourde Rouni II, alors que Sonatrach a été la seule soumissionnaire sur le périmètre de Rhourde Fares.

R. E.

80 EXPOSANTS AU SALON INTERNATIONAL DU TOURISME D'ORAN

La destination saharienne en vogue

Pas moins de 80 exposants sont attendus à la troisième édition du Salon international du tourisme, de voyages et des transports qui se tiendra du 12 au 15 avril prochain à Oran sous le slogan «Pour la promotion du tourisme réceptif», a-t-on appris des organisateurs. Cette manifestation, qui sera abritée par le Palais des expositions de haï Medina Jdida, regroupera des professionnels d'agences de voyages et de transports et les représentants d'Offices du tourisme, de complexes touristiques de l'Algérie et de l'étranger et ceux des transporteurs aériens, maritimes et ferroviaires, d'établissements

hôtelières, de centres de loisirs et d'écoles de formation dans le domaine du tourisme, a indiqué la même source.

Ce salon vise à promouvoir la destination Algérie et le tourisme réceptif avec pour objectif bien précis d'enraciner la culture du tourisme et de l'artisanat chez le client à travers l'instauration d'un rendez-vous annuel entre les professionnels et les consommateurs.

Les organisateurs ambitionnent, à travers cette manifestation, de faire connaître également les potentialités touristiques de l'Algérie et de mettre en exergue les perspectives de développement du secteur. Le

tourisme saharien en Algérie constitue une destination de choix pour de nombreux touristes étrangers très attirés par la magnificence et la splendeur du désert et les merveilles du Hoggar et du Tassili de plus en plus fascinantes et attrayantes.

L'objectif de la politique nationale de tourisme vise à accueillir plus de 15 millions de touristes d'ici l'horizon 2025 tout en améliorant les infrastructures existantes et construisant des hôtels et des sites touristiques répondant aux normes et standards internationaux.

R. E.

BAB-EZZOUAR, LE PROJET EST À L'ARRÊT
DEPUIS 6 ANNÉES

Quel avenir pour l'école... d'El Kadhafi ?

Le terrain dégagé pour la réalisation de «l'école d'El Kadhafi» à la cité Smaïl-Yafssah, à Bab Ezzouar, lancé il y a plus de 6 ans maintenant, comme de nombreux autres projets dans la capitale, s'est transformé aujourd'hui en une immense décharge publique et les habitants commencent à se plaindre de cette situation qui transforme leur cité en un endroit anarchique. Il faut noter que ce fameux projet n'avait pas abouti parce que les Libyens avaient trouvé le terrain trop petit pour un établissement scolaire financé par le «roi des rois» et qui est censé devenir l'un des plus majestueux établissements de la capitale. Aujourd'hui, des représentants des habitants de ladite cité vont chaque jour voir les responsables locaux et comptent même soulever le problème aux plus hautes autorités pour annuler définitivement ce projet puisque les habitants qui ne veulent plus de ce cadeau empoisonné d'un dictateur «qui tue son peuple», diront-ils. «Nous avons longtemps réclamé le relancement de ce projet qui aurait pu mettre fin à un énorme problème de manque d'infrastructures éducatives dans notre quartier, mais en voyant ce qui se passe dans le pays voisin, les habitants sont contents que le projet d'El Kadhafi n'ait pas vu le jour sur la terre des martyrs qui se sont sacrifiés pour la liberté et la dignité», expliquent des habitants. Cependant, les résidents de la cité Smaïl-Yafssah revendiquent que le projet soit maintenu, mais soit financé par les autorités locales afin de mettre fin au calvaire des enfants scolarisés et de leurs parents contraints de se déplacer sur des kilomètres loin de leur lieu de résidence pour rejoindre leurs classes.

BOUZARÉAH

L'état lamentable des routes



La commune de Bouzaréah est l'une des communes algéroises connues beaucoup plus par l'état lamentable de ses routes que par autre chose. Partout dans la commune, en partant de son chef-lieu jusqu'à la faculté de Bouzaréah, le constat est le même : des routes pleines de cavités et des fossés abandonnés complètement par les autorités locales qui n'ont, selon nombreux anciens habitants, effectué aucune opération de réaménagement de ces routes depuis trop longtemps. Cette situation pénalise autant les automobilistes, les transporteurs que les piétons qui n'ont pas hésité à exprimer leur ras-le-bol face à cette précarité de leur vie au quotidien. «Malheureusement il n'y a pas que les routes à être dans un état déplorable, mais bien l'ensemble des infrastructures. Tout est à réaménager, logements, façades, trottoirs, marchés... la liste est longue», diront des habitants. «Nous ne cessons de nous plaindre, mais en vain malheureusement, puisque les responsables locaux n'apparaissent qu'à l'approche des élections pour nous faire des tonnes de promesses qu'ils ne concrétisent pourtant jamais une fois leur but atteint», ajoutent les habitants désespérés et qui ne savent à qui adresser leurs doléances légitimes pour mettre fin à cette situation.

C. K.

La commune de Bab Ezzouar semble attirer l'ensemble des maux de la société. En parcourant les rues de cette agglomération urbaine, le constat est très vite fait. Marchés anarchiques, habitations précaires et chantiers inachevés, voilà de quoi est constitué le quotidien des résidents de cette localité, ajouter à cela les nombreuses nuisances engendrées par les travaux du tramway.

PAR KARIMA HASNAOUI

Continuellement en chantier, la commune de Bab Ezzouar est de plus en plus défigurée. Les travaux du tramway, entrepris depuis plusieurs années, ont laissé place à de nombreuses difficultés. Entre autres la détérioration continue des routes, sur lesquelles se constituent des flaques d'eau boueuse par temps de pluie.

La cité Rabia pâtit des travaux interminables du tramway. En effet, ces derniers ont mis la cité sens dessus-dessous. Cela en bloquant l'un des accès, ce qui oblige les résidents à faire un large détour pour rentrer chez eux. «Après une dure journée de labeur, je suis obligé de faire tout un détour. Ce qui me



Des élus douillettement installés et trop souvent aux abonnés absents.

fatigue et m'exaspère», déplore l'un des habitants.

Cette situation irrite au plus haut point les familles. À quelques mètres de là, au niveau du quartier Boushaki B. la situation est quasiment la même. En plus des nombreuses routes non goudronnées, se pose également la question des travaux non achevés. Les travaux de raccordement à l'eau potable ont été lancés depuis quelques mois et le chantier traîne en longueur. Ce qui pose même des problèmes de santé publique puisque les canalisations ouvertes à tous les vents courent le risque de sérieuses infections bactériennes.

À côté, les résidents du secteur de la cité El Djorf ont quant à eux leur part de difficultés. Surtout avec le marché anarchique des fruits et

légumes squattant la place de ladite cité. Étonnamment, ces étals se retrouvent juste en face des portes de l'assemblée populaire communale de Bab Ezzouar. «Ce n'est pas le marché qui nous pose problème, mais c'est son emplacement. Il est juste sous nos fenêtres, avec les nuisances qui l'accompagnent» nous explique une dame résidant dans cette cité, propos confirmés par plusieurs autres personnes.

Par ailleurs, il est à souligner que ces problèmes s'accroissent jour après jour au moment où les élus de l'APC traversent une période assez difficile. Cela suite à la guéguerre qui s'est déclarée entre le P/APC, M. Chemlal et son bureau politique, frictions qui ont vu le jour au début de son mandat.

K. H.

GUÉ-DE-CONSTANTINE, QUARTIER ZITOUNE AL MEKKI

Canalisations à haut risque



PAR KARIMA HASNAOUI

Les habitants du quartier Zitoun Al Mekki font face à un risque certain d'épidémie. Cela en raison de l'absence de canalisations d'eau potable et l'exposition de ces

dernière à l'air libre. Situé dans la commune de Gué-de-Constantine, ce quartier présente tous les signes d'un chantier non achevé. Rues non goudronnées, chaussées pleines de boue, des désagréments qui nuisent à la quiétude des

résidents. Selon des témoins, les citoyens n'ont pas encore bénéficié du raccordement à l'eau potable. En effet, les travaux traînent en longueur et l'exposition de l'eau à l'air libre laisse planer un risque d'infection bactérienne. Aussi, les résidents ont exprimé leur inquiétude quant aux conditions dans lesquelles ils se retrouvent aujourd'hui et dont l'origine n'est autre que ce problème. «Lorsque les travaux de raccordement ont débuté, nous avions cru que la situation allait s'améliorer. Apparemment, on s'est trompé. Rien n'a été fait et les canalisations d'eau potable représentent un risque sur notre santé ainsi que celle de nos enfants» nous explique-t-on. Cet état de faits a obligé les familles à se rabattre sur l'achat de bouteilles d'eau minérale pour leurs besoins domestiques. Une situation pas

du tout évidente pour les familles nombreuses.

Par ailleurs, l'état des chaussées est en constante dégradation sans qu'aucune action ne soit prise pour y mettre fin. Les intempéries y ajoutent leur lot de tracas. A la moindre averse, les routes deviennent impraticables, ce qui constitue un autre désagrément pour les piétons et pour les automobilistes. Cette situation met les citoyens dans une position «intenable». Un habitant du quartier nous déclare ceci : «Nous en avons ras-le-bol. Rien n'a changé depuis ces derniers mois. Les rues qui devaient être goudronnées se trouvent toujours dans un état lamentable». Les habitants prennent leur mal en patience en attendant la gestion de cette situation par les responsables, ce qui mettra un terme au calvaire qu'ils endurent.

K. H.

BOUIRA, ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELS

23 établissements raccordés au réseau Internet

Vingt trois établissements de jeunes, relevant des secteurs de l'Enseignement et de la formation professionnels, de la jeunesse et es sports et de la Solidarité nationale, ont été raccordés au réseau Internet à Bouira, dans le cadre de la mise en application des conventions cadre signées entre ces derniers avec le ministère de la Poste et des TIC.



Connexion à Internet de plusieurs établissements.

D'autres projets similaires ont été concrétisés au titre de ces mêmes conventions, inscrites au titre de la stratégie dite "Algérie 2013", a indiqué le responsable de la Poste et des TIC de la wilaya, qui signale par ailleurs le lancement d'un vaste programme de formation initié au profit, notamment, des femmes au foyer, des

femmes rurales, des chômeurs et des personnes aux besoins spécifiques, en vue de leur apprendre les rudiments de base des technologies de l'information et de la communication. Ce programme, lancé au niveau des centres de formation professionnelle de Bordj Akhriss, Bir Ghbalou, Hizer, Rafour et M'chedallah a permis de former 294 personnes (dont 161 femmes) à l'usage des TIC, a précisé le même

responsable, en prévoyant l'extension de cette formation, durant cette année, aux CFPA de Lakhdaria, Ain Bessam, Bechloul, S'haridj et Bouderbala.

Le secteur de la culture devrait, également, profiter de cette technologie, grâce au raccordement attendu de l'Institut régional de formation musicale de Bouira au réseau Internet à haut débit.

APS

BEJAIA, JOURNÉE DE SENSIBILISATION ET D'INFORMATION

Désinfection et nettoyage des unités de production agroalimentaire

La désinfection et le nettoyage des équipements et des espaces de production agroalimentaire ont polarisé, jeudi dernier à Bejaia, les débats d'une journée de sensibilisation et d'information, organisée autour de l'hygiène et de la sécurité alimentaire en entreprise. La rencontre à laquelle se sont associés des responsables de laboratoires des entreprises de la wilaya, a donné lieu à un examen savant sur l'hygiène en entreprise. Les intervenants ont particulièrement focalisé sur les conditions à réunir pour "fournir des produits de bonne qualité microbiologique" et surtout annihiler d'emblée les "risques de contamination" aux conséquences

graves. "L'enjeu est intimement lié à la santé publique", a indiqué à cet égard un participant qui souligne qu'une négligence en l'espèce est de nature à "mettre en péril la survie même de l'entreprise", d'où l'impératif de demeurer en permanence vigilant et surtout de mettre les moyens appropriés pour s'assurer une bonne hygiène autant des espaces de production que des équipements. A l'évidence, l'expérience a montré, selon cet intervenant, que ces négligences participent de considérations économiques, notamment celles inhérentes à la réduction des coûts de production, soit en faisant des économies sur les produits ou le personnel de nettoyage,

soit en se montrant peu regardant sur les inputs utilisés. L'orateur en profitera, à ce titre, pour mettre à l'index le marché du biocide qui, selon ses propos, fonctionne de façon "sauvage". "Il y a des produits qui sont fabriqués et mis en vente sans la moindre expertise ou validation préalable", a relevé le participant. D'aucuns ont insisté, à l'occasion, sur l'impératif, de ne pas dissocier le processus de fabrication de celui intégrant, la qualité et l'hygiène. Pour ce faire, essentiellement dans l'agroalimentaire, une seule attitude : l'instauration de l'ultra-propreté et le recours exclusif aux produits validés.

APS

BERROUAGHIA, RÉNOVATION DE LA PELOUSE DU STADE

Coup d'accélérateur des travaux

Les travaux de rénovation de la pelouse du stade "Chahid Fergani et Guernina" de Berrouaghia, qui accusent un "léger" retard, devraient connaître un "coup d'accélérateur" ces jours-ci, a indiqué la Direction de la jeunesse et des sports. Les chutes abondantes de pluie enregistrées durant le mois de février et début mars ont engendré un ralentissement des travaux de rénovation de la pelouse du stade, entamés en octobre dernier et censés être achevés dans leur totalité, fin avril prochain, a souligné à la DJS. Des ins-

tructions fermes ont été données par le chef de l'exécutif lors de son dernier déplacement sur site, pour renforcer les moyens engagés par l'entreprise chargée de l'exécution des travaux et accélérer son rythme d'intervention sur ce chantier afin d'éviter tout glissement sur les délais de livraison du projet. L'on estime actuellement le taux d'avancement des travaux réalisés sur ce site à environ 60% de la totalité du projet, précisant que la réalisation du système de drainage et la pose de la nouvelle pelouse représentent la partie

restante du projet. Il est à noter que des opérations de réhabilitation ont déjà été concrétisées à Tablat et Médéa, avec la mise aux normes respectives des stades "Tidjani Abdelkader", et "Si-Hamdane", outre la programmation prochaine d'un projet de remplacement de la pelouse synthétique du stade du complexe olympique "Imam Ilyes" de Médéa, par du gazon naturel en vue de doter ce complexe d'un terrain de jeu pour abriter des rencontres de football de haut niveau.

APS

BORDJ BOU-ARRERIDJ

Aménagement de deux espaces forestiers récréatifs

Une enveloppe financière de 10 millions de dinars a été consacrée à Bordj Bou-Arreridj pour l'aménagement de deux sites forestiers récréatifs dans les daïras de Djaafra et de Bir Kasdali, selon le directeur du tourisme. Le premier espace récréatif est prévu dans la daïra de Bir Kasdali, sur le site forestier de Draa El Haddad, situé à environ un kilomètre au nord du chef lieu de daïra. Il été choisi car "constituant le passage privilégié des curistes se rendant à la station thermale de Hammam Guergour (Sétif)", a souligné M. Mounir Messaadia. Il s'agit d'une surface de 90.000 m² qui sera aménagée pour offrir aux familles une piste de promenade et des équipements de jeux pour les enfants, ainsi que des kiosques qui seront attribués à des jeunes sans emploi. A Djaafra, les responsables du secteur touristique ont opté pour le mont boisé de Beni Aidel. S'étendant sur une superficie de 3 hectares, le site se trouve à moins d'un demi-km à l'ouest du chef-lieu de la daïra, sur le tracé d'une route conduisant à plusieurs villages de la région. Selon le même responsable, les travaux seront "bientôt" lancés pour mettre ces deux sites forestiers à la disposition de la population "avant la fin de l'année en cours".

TISSEMSILT

1.500 enfants visiteront les sites touristiques et historiques



Quelque 1.500 enfants bénéficieront, ces prochaines vacances scolaires de printemps, de visites aux vestiges touristiques et historiques que recèle la wilaya de Tissemsilt, a indiqué la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS). L'opération s'inscrit dans le cadre du programme de loisirs et de distraction tracé par la DJS, comportant des visites au parc national de cèdres à Theniet El Had et le parc régional Ain Antar de Boukaid, ainsi qu'aux vestiges historiques, à l'image du fort de Taza à Bordj Emir Abdelkader et Ain Tekria à Khemisti. Les enfants pourront profiter, lors de ces visites touristiques diverses activités culturelles et de loisirs dont des jeux et spectacles théâtraux, interprétés par la troupe Noudjourm el khachaba de Khemisti, des galas musicaux animés par des troupes locales et des concours sur l'histoire de la région et ses merveilleux sites naturels. Environ mille enfants de la wilaya avaient bénéficié, l'année dernière de visites touristiques au parc national de Theniet El Had, marquées par un volontariat de nettoyage dans cette forêt. D'autre part, la direction de la Jeunesse et des Sports a programmé, pour l'année en cours, plusieurs excursions touristiques où seront organisées des activités de loisirs et culturelles dans le cadre des échanges de jeunes entre Tissemsilt et les wilayas de Mostaganem, Sétif, Tipaza et Saida.

TIKJDA

Report du festival national de tourisme de montagne

Le Festival national du tourisme de montagne initialement prévu du 20 au 24 mars courant dans la station climatique de Tikjdja (Bouira), a été "reporté pour mai prochain", a annoncé mardi le directeur de wilaya du tourisme. La raison du report est d'ordre "organisationnel", a précisé ce responsable expliquant qu'il a été rendu nécessaire par les "travaux de réfection, en cours, des structures d'accueil des festivaliers".

APS

RÉPRESSION SANGLANTE
À BAHREINArrestation
de personnalités
de l'opposition

Six personnalités de l'aile dure de l'opposition à Bahreïn ont été arrêtées dans la nuit jeudi, au lendemain d'une répression sanglante de manifestations à Manama, a annoncé l'opposition. Il s'agit de cinq figures chiites et d'un opposant de gauche sunnite. Selon un communiqué officiel lu à la télévision d'État, les six opposants arrêtés étaient "en contact avec des États étrangers" et avaient appelé "à la chute du régime" rapporte le quotidien Le Monde. Le texte précise que "des mesures judiciaires" seront prises à l'encontre de ces six hommes "qui ont incité à tuer des citoyens et détruire des biens publics".

Les manifestants refusent
de céder à l'intimidation

Parmi les personnes arrêtées figure le secrétaire général du mouvement Haq, une formation interdite de l'opposition chiite, Hassan Machaimaa, qui avait regagné Manama le 26 février après qu'il eut bénéficié d'une grâce royale. Le défenseur des droits de l'homme Abdeljalil Al-Singace, également membre de ce groupe et libéré fin février après six mois de détention, fait aussi partie des interpellés. Leur arrestation intervient au lendemain d'un assaut des forces de l'ordre bahreïniennes contre des manifestants chiites qui tenaient un sit-in dans le centre de Manama, qui a fait cinq morts, et quelques jours après la proclamation de l'état d'urgence dans le pays, en proie à une contestation grandissante. L'opposition bahreïnie a assuré, jeudi soir, qu'elle va poursuivre ses manifestations "pacifiques" pour la démocratie, affirmant qu'elle ne laisserait pas les forces armées étouffer le mouvement de protestation lancé mi-février.

L'Onu dénonce l'attitude
des autorités

Navi Pillay, la haute commissaire de l'Onu aux droits de l'Homme, a pour sa part dénoncé la prise d'assaut des hôpitaux et des centres médicaux par les forces de l'ordre de Bahreïn, en violation de la législation internationale. Des défenseurs des droits de l'homme ont en effet accusé les forces de sécurité d'empêcher les blessés d'accéder aux hôpitaux et de frapper les médecins qui tentent de leur venir en aide dans les rues. La police a encerclé le principal hôpital de Manama. "Mon bureau a reçu des appels désespérés et des courriels de nombreuses personnes à Bahreïn, terrifiées par les intentions des forces armées", a déclaré Navi Pillay, évoquant des "arrestations arbitraires, des assassinats, des passages à tabac de manifestants et de personnel médical". "C'est choquant et illégal". "La police et les forces armées doivent immédiatement abandonner les centres de santé et cesser d'intimider et harceler les professionnels de la santé", a-t-elle averti. Elle a également dénoncé les coupures d'électricité à l'hôpital principal, soulignant que certains patients grièvement blessés pourraient mourir si le courant n'était pas rapidement rétabli. Les appels à un dialogue politique lancés notamment par les États-Unis, allié proche de Bahreïn, sont pour l'instant restés lettre morte, la dynastie sunnite dirigeant ce pays majoritairement chiite refusant toute négociation. Les forces de l'ordre tirent sur des manifestants près de la capitale. La police bahreïnie a ouvert le feu, jeudi 17 mars, sur des manifestants du village chiite de Deih, à l'ouest de Manama. Selon Nabil Rajab, directeur du centre de Bahreïn pour les droits de l'homme et proche de l'opposition, qui se trouvait sur place, les forces de l'ordre ont tiré au fusil de chasse et lancé des grenades lacrymogènes sur quelques centaines de personnes descendues dans la rue pour une manifestation spontanée.

R. I.

LE PREMIER MINISTRE JAPONAIS L'A DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT :

«**NOUS ALLONS ENCORE
RECONSTRUIRE LE JAPON**»

Le premier ministre nippon Naoto Kan assure que la centrale de Fukushima fait toujours face à «d'énormes difficultés». Le largage d'eau a eu un effet positif mais les autorités ont relevé le niveau de l'accident nucléaire.

Le Japon va surmonter la tragédie en tant que nation et se rétablir, a déclaré vendredi le premier ministre Naoto Kan. Les Japonais vont «une nouvelle fois reconstruire le Japon», a-t-il dit. La centrale nucléaire accidentée de Fukushima fait toujours face à «d'énormes difficultés», a-t-il déclaré.

Des dizaines de tonnes d'eau
sur le réacteur 3, le niveau
de l'accident relevé

Le Japon a repris hier les opérations pour tenter de refroidir les réacteurs de la centrale de Fukushima-Daichi. Pour la première fois, les experts ont noté une évolution encourageante à la centrale dont quatre des six réacteurs ont été gravement endommagés par des explosions et des incendies après le séisme et le tsunami survenus vendredi dernier.

Pourtant, l'agence de sûreté nucléaire japonaise a relevé de 4 à 5 le niveau de l'accident de Fukushima sur l'échelle des événements nucléaires et radiologiques (INES), qui va jusqu'à 7, niveau de Tchernobyl. Un relèvement qui concerne les réacteurs 1, 2 et 3 de la centrale. L'autorité de sûreté nucléaire française



Le Premier ministre nippon, Naoto Kan.

avait classé l'accident au niveau 6 lundi.

Un porte-parole de l'agence japonaise a admis vendredi que la «solution Tchernobyl», le déversement de sacs de sable sur les réacteurs comme lors de la catastrophe ukrainienne en 1986, était dans tous les esprits au sein du gouvernement. Si cette mesure fait partie des options, la priorité actuelle reste le refroidissement des réacteurs de la centrale, a fait savoir l'opérateur Tokyo Electric Power (Tepco). À la mi-journée de vendredi, plusieurs camions citernes équipés de canon à eau ont donc recommencé à déverser des dizaines de tonnes d'eau sur le réacteur 3 afin d'empêcher les barres de combustible d'entrer en fusion et éviter ainsi un accident nucléaire majeur. L'objectif est

aussi de refroidir la piscine de stockage de ce réacteur. Ces opérations, entamées jeudi ont eu «un effet positif», selon un porte-parole de Tepco. «À cause de la vapeur émise, nous pouvons dire avec certitude que de l'eau a atteint la piscine» de ce réacteur, a expliqué Yukiya Amano, directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), sans préciser si la quantité d'eau était suffisante pour éviter son assèchement. Les opérations visent aussi à refroidir les réacteurs 1, 2 et 4 ainsi que la piscine de stockage de ce dernier. De la fumée blanche continue de s'échapper des réacteurs 2, 3 et 4. Les hélicoptères qui avaient largué de l'eau jeudi sont en revanche restés au sol.

R. I.

L'accident nucléaire passe au niveau 5



L'agence de sûreté nucléaire japonaise a relevé hier le niveau de l'accident nucléaire. Les ingénieurs japonais envisagent pour la première fois, en dernier recours, d'enfermer la centrale dans un sarcophage afin d'éviter des émanations radioactives autour de Fukushima. L'Agence de sûreté nucléaire japonaise a relevé hier de 4 à 5 le niveau de l'accident nucléaire de la centrale de Fukushima-Daichi sur l'échelle des événements nucléaires et radiologiques (INES), qui va jusqu'à 7. Le niveau 0 correspondant à

l'absence d'anomalie et le niveau 7, le plus important, à

un accident majeur, comme celui de Tchernobyl (Ukraine) en 1986. Le relèvement de la gravité par l'Agence nipponne place l'accident de Fukushima au même niveau que celui de Three Mile Island (États-Unis) en 1979. L'Autorité française de sûreté nucléaire estime pour sa part que l'accident de Fukushima correspond au niveau 6 de gravité. Une "course contre la montre" est engagée pour refroidir les réacteurs de la centrale nucléaire accidentée de Fukushima au Japon, a déclaré hier le directeur général de l'Agence internationale de l'éner-

gie atomique (AIEA), Yukiya Amano. Après le largage jeudi de 30 tonnes d'eau sur le réacteur 3, Tepco prévoit de rétablir dans la matinée l'électricité dans les réacteurs 1 et 2 et dans les réacteurs 3 et 4 d'ici la fin de la journée afin d'assurer le refroidissement des réacteurs. Un porte-parole de l'agence de sûreté nucléaire japonaise a admis que la "solution Tchernobyl", du nom de la catastrophe nucléaire en Ukraine en 1986 où des sacs de sable avaient été déversés sur les réacteurs, était dans tous les esprits au sein du gouvernement.

R. I.

Au moins 6.500 morts et plus
de 10.000 disparus

La police japonaise a annoncé vendredi qu'au moins 6.500 personnes avaient été tuées par le séisme suivi d'un tsunami la semaine dernière, et que plus de 10.000 étaient portées disparues. Une semaine après la catastrophe naturelle qui a dévasté la côte nord-est de l'archipel, l'Agence de la police nationale a précisé que 6.539 personnes étaient mortes et 10.354 portées disparues. Certains disparus étaient peut-être absents de cette région le jour du désastre. Par ailleurs, concernant la centrale de Fukushima, l'agence de sûreté nucléaire japonaise a relevé vendredi de 4 à 5 le niveau de l'accident nucléaire sur l'échelle INES des risques nucléaires. L'échelle internationale des événements nucléaires (INES) compte sept niveaux. L'accident sur la centrale américaine de Three Mile Island en 1979 en Pennsylvanie était de niveau 5, l'explosion de la centrale ukrainienne de Tchernobyl en 1986, au niveau 7, selon l'Autorité de sûreté nucléaire française (ASN).

R. I.

MIDI Culture

LA CASBAH D'ALGER

UN PATRIMOINE EN PÉRIL

Le Midi Libre propose à ses lecteurs un dossier sur La Casbah d'Alger qui traite de la restauration de ce patrimoine, de sa classification par l'Unesco et le relogement de ses habitants. Nos colonnes ont été ouvertes à trois experts en la matière.

ABDELOUAHAB ZEKAGH, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'OFFICE NATIONAL DE GESTION ET D'EXPLOITATION DES BIENS CULTURELS PROTÉGÉS AU MIDI LIBRE :



«LA CASBAH DOIT ÊTRE UNE MÉDINA VIVANTE»

Pour d'aucuns La Casbah d'Alger relève du passé, alors que pour d'autres, elle coûterait trente kilomètres d'autoroute ! C'est un peu pour résumer le paradoxe qui continue d'entourer cette cité millénaire au cœur d'Alger.

Lire page 12

TAHARI BOULEFÂA EL-HABIB, CHEF DE BUREAU D'ÉTUDES :

«IL Y A MANQUE DE VISION»

Lire page 13

DJAÂFAR LESBET, ARCHITECTE SOCIOLOGUE AU MIDI LIBRE :

«JE NE CROIS À AUCUN PLAN»

Lire en pages 14 et 15



«EL-DJAWHARA», REVUE DE TLEMCEN,
CAPITALE DE LA CULTURE ISLAMIQUE 2011

L'art au service de l'humanité

Lire en page 15

ABDELOUAHAB ZEKAGH, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'OFFICE NATIONAL DE GESTION ET D'EXPLOITATION DES BIENS CULTURELS PROTÉGÉS AU MIDI LIBRE :

«La Casbah doit être une médina vivante»



PROPOS RECUEILLIS PAR LARBI GRAÏNE

• **Midi Libre : Le plan de sauvegarde de La Casbah prévoit une phase d'urgence et une phase de restauration, est-ce que vous avez terminé la première phase et est-ce que vous êtes dans les délais ?**

Abdelouahab Zekagh : Le plan d'urgence est presque terminé, on a commencé en mars 2008, le taux d'avancement des travaux a atteint 95 %. On n'a pu terminer dans les délais parce que les maisons sont habitées. Ça devait durer 3 à 4 mois et ça a traîné, on va dire, pendant 2 ans. Il y a des gens qui acceptent de vous recevoir chez eux pour faire les travaux, d'autres non. Ils vous refusent l'accès, surtout les familles nombreuses. Nous nous sommes entendu dire «on n'a pas où dormir si nous ménagions une place au bois que vous ramenez avec vous». On les a prévenus qu'ils risquaient de recevoir le plafond sur la tête. On n'a eu pour toute réponse que des haussements d'épaules. Ça a été très difficile de s'introduire dans les maisons qui contiennent 25 familles, si 20 d'entre elles acceptent, 5 refusent. Il fallait non seulement être patient mais faire preuve de beaucoup d'intelligence. Ce n'est pas évident de faire l'étalement dans n'importe quelles conditions. Nous avons donc mis beaucoup de temps pour y parvenir.

• **Certains disent que la restauration est compromise en raison du retard enregistré au niveau de la phase d'urgence, ils expliquent qu'une maison sauvée en urgence devrait être restaurée dans les jours qui suivent, autrement dit, cela ne devrait pas excéder 3 mois, passé ce délai, expliquent-ils, la restauration serait inopérante...**

Ce sont des personnes qui ne maîtrisent pas leur sujet. Je suis docteur d'État en restauration et professeur d'université depuis 24 ans. La phase d'urgence consiste à sauver les accidentés de la route qui risquent de mourir. La phase d'urgence sert à soigner les malades qui

ont un problème d'alimentation ou qui perdent du sang. Donc la phase d'urgence sert à stopper l'hémorragie. On a arrêté l'hémorragie à 95%. Ça ne peut que nous aider à passer aux phases suivantes.

• **Combien a coûté la première phase ?**

Elle a coûté 908 millions DA en travaux d'urgence, 25 millions DA en études, c'est dérisoire pour un plan de sauvegarde qui a duré 3 ans et demi, avec 25 spécialistes.

• **Le fait que les travaux aient traîné en longueur, cela ne vous a-t-il pas causé des frais supplémentaires qui ne sont pas prévus dans le budget ?**

Bien sûr, les opérateurs publics ont voulu relever le défi. Ils ont signé un contrat d'une année pour lequel ils ont reçu le traitement d'une année alors qu'ils ont travaillé durant 3 ans et demi. Ainsi 25 personnes ont bossé pendant 3 ans et demi pour le prix d'une année.

• **Est-ce que vous voulez dire que les gens acceptent de ne pas toucher leur dû ?**

Seuls les bureaux d'études privés ont réclamé que leur soient versé un complément de paiement. On va essayer de les régler. La moitié d'entre eux admettent de ne pas être payé pourvu disent-ils que La Casbah soit sauvée, l'autre moitié en revanche ne veut pas se désister de ce qu'elle estime être son droit. On va exposer le problème au ministère de la Culture afin que ces gens puissent toucher leur rétribution.

• **Ça va vous demander combien d'argent ?**

En tout 153 entreprises ont opéré sur le site, 133 ont été payées, une vingtaine sont en cours de règlement. Si on doit ajouter les 17 bureaux, d'une manière approximative il nous faut au maximum 30 millions DA.

• **Peut-on connaître le nombre de bâtisses ayant fait l'objet d'un**

traitement en urgence et quel est le nombre d'habitants de La Casbah ?

Il y a en tout 1.816 bâtisses sur 105 hectares et plus de 234 en ruines. Il y a dedans des maisons de l'époque ottomane, du colonial et du mixte. 394 maisons ont été diagnostiquées, on a pu nous introduire dans 363 bâtisses dont 312 ont été traitées. Il y a 50.000 habitants.

• **Beaucoup d'habitants, semble-t-il, détruisent leur maison pour pouvoir bénéficier d'un logement, est-ce que ce stratagème perdure encore, comment allez-vous gérer la situation sachant qu'il ya crise de logement ?**

Non ça a diminué d'une manière sensible, jadis où il était prépondérant, parce que tout le monde était inscrit dans la logique de celui qui voit sa maison s'effondrer, reçoit un logement, donc ils faisaient démolir leur maison pour pouvoir bénéficier d'un logement. Maintenant on les a sensibilisés en inversant les termes du débat. Ceux qui entretiennent leur maison et qui la maintiennent en bon état, ce sont ceux-là qui auront un logement. Ceux qui la laissent déperir n'auront rien. J'espère, in Challah, que la wilaya s'en tiendra à ce principe. La wilaya a relogé dernièrement 122 familles des bidonvilles qui occupaient les vides de La Casbah. Les citoyens qui nous ont ouvert les portes de leurs demeures afin que nous puissions y faire les travaux, n'ont pu s'empêcher de nous toiser en nous disant «hein il suffit de monter une tôle pour avoir le droit au logement». Afin de les tranquilliser, on les a assurés qu'ils seraient bientôt les bénéficiaires d'un programme de relogement spécial.

• **On demande un quota de 1.300 logements. Pourquoi ?**

Quand je vais restaurer ces maisons, celui qui habite me dérange, je ne peux pas travailler, il faut qu'on puisse faire des opérations-tiroirs, on sort les familles, on les met dans ces logements, il y en a certaines qui vont revenir, parce que c'est chez elles, elles veulent vivre à La Casbah, il y en a qui préfèrent, surtout celles qui ne sont pas issues de La Casbah, un F4 à Baraki et sont prêtes à vous jeter les clés de la douira. Les familles demeureront dans leur nouvelle habitation le temps que durera la restauration de leur maison qu'ils

Pour d'aucuns La Casbah d'Alger relève du passé, alors que pour d'autres, elle coûterait trente kilomètres d'autoroute ! C'est un peu pour vous résumer le paradoxe qui continue d'entourer cette cité millénaire au cœur d'Alger. Trois interviews constituent notre dossier sur La Casbah. En lisant ce dossier, on se rend compte tout de suite que les spécialistes en la matière ne partagent pas l'optimisme affiché par les responsables chargés de la restauration de la médina. Alors qu'Abdelouahab Zekagh, directeur général de l'Office national de Gestion et d'Exploitation des Biens Culturels Protégés veut rassurer sur le fait que le chantage sur les bâtisses est sur la voie d'être résolu, l'architecte-sociologue Djaâfer Lesbet, lui soutient la chose tout à fait contraire et va même jusqu'à douter de l'efficacité de l'organisme qui s'occupe de remettre en l'état le vieux quartier. Pour sa part l'architecte Tahari Boulefâa el-Habib, qui a eu à intervenir en tant que chef de bureau d'études sur le site, dresse un tableau des plus sombres sur la situation.

traitement en urgence et quel est le nombre d'habitants de La Casbah ?

Il y a en tout 1.816 bâtisses sur 105 hectares et plus de 234 en ruines. Il y a dedans des maisons de l'époque ottomane, du colonial et du mixte. 394 maisons ont été diagnostiquées, on a pu nous introduire dans 363 bâtisses dont 312 ont été traitées. Il y a 50.000 habitants.

• **Beaucoup d'habitants, semble-t-il, détruisent leur maison pour pouvoir bénéficier d'un logement, est-ce que ce stratagème perdure encore, comment allez-vous gérer la situation sachant qu'il ya crise de logement ?**

Non ça a diminué d'une manière sensible, jadis où il était prépondérant, parce que tout le monde était inscrit dans la logique de celui qui voit sa maison s'effondrer, reçoit un logement, donc ils faisaient démolir leur maison pour pouvoir bénéficier d'un logement. Maintenant on les a sensibilisés en inversant les termes du débat. Ceux qui entretiennent leur maison et qui la maintiennent en bon état, ce sont ceux-là qui auront un logement. Ceux qui la laissent déperir n'auront rien. J'espère, in Challah, que la wilaya s'en tiendra à ce principe. La wilaya a relogé dernièrement 122 familles des bidonvilles qui occupaient les vides de La Casbah. Les citoyens qui nous ont ouvert les portes de leurs demeures afin que nous puissions y faire les travaux, n'ont pu s'empêcher de nous toiser en nous disant «hein il suffit de monter une tôle pour avoir le droit au logement». Afin de les tranquilliser, on les a assurés qu'ils seraient bientôt les bénéficiaires d'un programme de relogement spécial.

• **On demande un quota de 1.300 logements. Pourquoi ?**

Quand je vais restaurer ces maisons, celui qui habite me dérange, je ne peux pas travailler, il faut qu'on puisse faire des opérations-tiroirs, on sort les familles, on les met dans ces logements, il y en a certaines qui vont revenir, parce que c'est chez elles, elles veulent vivre à La Casbah, il y en a qui préfèrent, surtout celles qui ne sont pas issues de La Casbah, un F4 à Baraki et sont prêtes à vous jeter les clés de la douira. Les familles demeureront dans leur nouvelle habitation le temps que durera la restauration de leur maison qu'ils

vont réintégrer une fois les travaux finis. C'est ce qu'on appelle un relogement intelligent. Mener cette opération n'importe comment peut s'avérer très dangereux, les retombées en seraient catastrophiques. Depuis l'Indépendance l'État a donné 11.000 logements pour La Casbah, si on multiplie par 5 ça vous donne 55.000 habitants, soit l'équivalent de la population actuelle de la vieille cité ! Finalement tout s'est passé comme si personne n'avait quitté La Casbah. C'est dire que les appartements destinés à La Casbah d'Ain Allah, lesquels ont été construits par les Suédois, ceux d'Ouled Fayet et Eucalyptus ont été distribués n'importe comment. Il fut un temps où dès qu'on quittait sa maison on la murait. Qu'est-ce qui s'est passé ? Eh bien les gens y ont accédé par les voisins et non par la porte murée. On va chez le voisin auquel on offre quelque chose, et celui-ci cède le passage. Le nouvel arrivant va alors pratiquer un trou, et lorsque vous allez chez lui, vous trouvez une famille nombreuse, allez le faire sortir après...

• **Nombre de propriétaires ne sont pas identifiés, ce problème risque de nuire à la restauration, dès lors qu'il est nécessaire de connaître les propriétaires des maisons devant être restaurées ?**

Pas tous, 30 % ne sont pas identifiés, quand on a fait le diagnostic on a trouvé des maisons qui sont sans propriétaires. Leurs occupants se présentent comme des locataires ou des squatteurs et disent ne pas connaître le maître des lieux. A vrai dire beaucoup sont morts et n'ont pas d'héritiers ou bien, ont des héritiers mais ont abandonné leurs biens ou bien encore, ils se trouvent à l'étranger. Mais certains propriétaires qui se trouvent à Alger ne peuvent pas jeter dehors les familles qui y habitent. On a une liste des maisons dont on ne connaît pas les propriétaires qu'on a transmise aux domaines, au cadastre et au habous (qui dépend du ministère des Affaires religieuses). Le habous a des maisons qui sont «haboussées». Toutes ces institutions, en attendant leur réponse peuvent nous renseigner au cas où elles disposeraient d'informations. En tous les cas, on va publier une annonce dans les journaux, dans laquelle on va sommer les propriétaires de «telle maison sise telle rue» de se présenter dans un délai de 3 mois sous peine de se voir exproprier par voie judiciaire. Il va y avoir une commission formée de juristes, qui vont faire d'ailleurs leurs enquêtes. Les gens qui veulent partir définitivement, peuvent vendre à l'État. Les gens qui disent non à la restauration, alors que leur maison risque de s'effondrer, vont avoir affaire au maire, ou au directeur de l'Agence, lequel va

déclarer le péril. Après un délai, il aura le choix de faire la restauration seul ou demander assistance à l'État ou se laisser exproprier par voie de justice pour utilité publique. On a perdu deux enfants à rue Nfissa, après l'effondrement d'un mur parce que le propriétaire n'a rien voulu savoir.

• **Quand allez-vous entamer les travaux de restauration ?**

Le jour où l'État nous donnera l'argent nécessaire. S'il le veut, Il peut le faire par tranches contre présentation d'un programme annuel. La somme globale nous l'avons estimée à 56 milliards DA. Il faut savoir que l'Agence nationale des secteurs sauvegardés a été créée dernièrement. Elle va avoir des démembrements dans les wilayas. Il va y avoir donc un Monsieur Casbah, ce n'est pas moi. C'est cette agence qui reçoit l'argent. Elle va acheter des parcelles, des maisons, elle va contribuer à restaurer des maisons avec les propriétaires, c'est une agence qui va traiter directement avec les propriétaires.

• **La Casbah est-elle appelée à devenir un site touristique ou un centre d'habitation ?**

Elle sera une médina vivante, elle ne sera pas un site momifié qu'on va vider, les artisans sont appelés à revenir, s'il y a des bâtisses vides qu'on pourra utiliser pour le tourisme culturel pourquoi pas, ce ne devrait pas être une obligation. On ne fera pas comme à Marrakech, ils ont sorti tous les gens de la ville, et les maisons ont été achetées par les Français, qui y ont mis des piscines et ramené des touristes de France, qui après un séjour repartent pour laisser la place à d'autres et ainsi de suite, toute cette opération se déroule à coup de devises et le Maroc n'y gagne rien. Il est question de reconstruire à La Casbah d'Alger 9.000 m² de parcelles vides en ruine ainsi que 776 maison sur 135.000 m² au sol. On projette de mettre dans ces vides-là des équipements, des bibliothèques, des cybercafés, des moyens qui intéressent les jeunes, les bâtisses à usage d'habitation recevront au rez-de-chaussée, des services modernes. On prévoit la participation du citoyen à hauteur de 40 ou 50 %, mais il revient à l'État de trancher la question. La reconstruction des parcelles vides, va permettre la récupération de 540 maisons. Ce qui veut dire que l'État aura concédé 1.300 logements dans le cadre du relogement-tiroir pour en récupérer 540. Habiter à La Casbah à l'avenir sera soumis à des conditions. Les maisons ne devraient pas réunir un nombre de personnes qui soit supérieur à celui que les planchers traditionnels peuvent supporter, à savoir 5 à 7, personnes par niveau.

L. G.

TAHARI BOULEFÂA EL-HABIB, CHEF DE BUREAU D'ÉTUDES :

«Il y a manque de vision»

Homme de terrain, mais également théoricien, Tahari Boulefâa el-Habib, a dirigé entre 2007 et 2010 un des bureaux d'études (une vingtaine environ) qui se sont jetés dans la bataille de la sauvegarde de La Casbah d'Alger. Ce natif de Djebel Amour qui a fait des études d'architecture à l'Epa d'Alger (Ecole polytechnique d'architecture et d'urbanisme) a du reste consacré à la vieille médina un livre sous le titre *Alger et d'ailleurs, histoire d'être*. S'appuyant sur son expérience de terrain qui a duré 3 bonnes années au lieu des quelques mois initialement prévus, il affirme ne pas percevoir chez les pouvoirs publics une «vision». «Il n'y a pas dit-il de perspectives claires. On a l'impression que c'est conjoncturel, or la stratégie pour laquelle on doit opter, est fonction de l'évaluation de la situation qu'on aurait faite au préalable». Engagés pour 3 mois afin d'y effectuer les travaux d'urgence, les bureaux d'études sont restés plus de 2 ans ! Tahari intervenait sur 17 bâtisses. Il impute le retard à l'inexpérience, jamais on a fait, précise-t-il, ce genre de boulot. Le plus grand obstacle sur lequel ces bureaux ont buté, aura été la non préparation des habitants explique Tahari Boulefâa. «Les gens ne font pas la distinction entre un bureau d'études chargé des travaux techniques stricto sensu, l'OGEBC, (Office de gestion et d'exploitation des biens culturels) et les autorités municipales. On avait l'impression que personne n'était informé du projet dont on était chargé. On aurait dit qu'aucun organisme public, qu'aucune association ne s'est rapprochée des citoyens pour leur expliquer ce qu'on attend d'eux. Nous avons dû déployer des trésors d'éloquence, pour convaincre, on a passé plus de temps à négocier et à discuter avec les gens qu'au chantier. Il fallait assoir des relations de convivialité, c'est comme ça que nous sommes parvenus quand même à leur faire sentir l'utilité de nous laisser examiner leur maison afin d'y faire les travaux nécessaires».

Et d'ajouter «la mission ne fut pas de tout repos, nombre de chefs de famille nous ont dit de revenir la semaine prochaine et de tâcher d'y ramener des attributions de logements ! bref, l'on se plaignait à nous de tous les maux. Figurez-vous, un collègue a failli même se faire tuer nonobstant les vols dont nous avions été victimes, des madriers ont disparu ainsi que des outils». Selon lui «on est en train de faire de la politique, il en veut pour preuve le fait qu'on ait demandé à des bureaux d'études de déterminer la fonction de telle ou telle bâtisse». Autrement dit, l'État ne sait pas pour quel usage il va restaurer telle maison. «Je défie n'importe quel responsable d'être en mesure de nous dire ce qu'on doit faire, il y a une espèce d'imbroglie». Et d'ajouter «l'histoire de la propriété persiste, on ne connaît pas encore l'identité d'une partie des propriétaires, ce sont des inconnus qui ne se sont jamais présentés». Pour autant précise-t-il, il y a eu par le passé des cas de restauration qui ont connu un certain succès. Et de citer «le siège de l'ancien Fahs qui a été restauré pour devenir le musée du Bardo». Pour



Tahari Boulefâa el-Habib, «on est en train de faire du suivisme, on imite ce qui se fait ailleurs». Autre preuve, selon lui du manque de vision «on n'a pas pensé à créer des filières spécifiques aux métiers du patrimoine : briques, céramique, bois traditionnel, etc., une fois les travaux de restauration lancés, ils ne sauront pas d'où ramener ces matériaux» prédit-il. Tahari soulève un autre problème, celui des entreprises qualifiées en l'occurrence, il pense que ça va être difficile d'en trouver. «Pourtant pour-suit-il, on a là une occasion inespérée pour former les gens». Et de plaider pour «l'association des universitaires au projet de restauration de La Casbah». Notre interlocuteur estime que la phase d'urgence a enregistré beaucoup de retard, ce qui est selon lui préjudiciable à la phase suivante qui doit voir s'amorcer la restauration proprement dite. «Normalement dès que les travaux d'urgence sont achevés, notamment la pose d'étalements qui a pour but d'empêcher les effondrements, on doit passer sans attendre à la restauration. Or beaucoup de bâtisses qui ont subi les travaux d'urgence attendent depuis des mois. Si aujourd'hui, il y a des planchers qui s'effondrent, il ne faut pas s'étonner, il faut vite entamer les travaux de restaurations s'indigne-t-il. D'après lui la notion de patrimoine devrait être précisée chez nous. Il rappelle que la notion est apparue avec la naissance des Etats-nations, et elle aurait eu pour fonction de cristalliser l'identité nationale. «Le patrimoine est devenu aujourd'hui un enjeu économique, la France et l'Italie ont accaparé la moitié du patrimoine mondial pour impulser leur

tourisme, les chiffres ne cessent de grimper, le nerf est économique, si on doit s'inscrire dans des perspectives inspirées d'ailleurs, on va se retrouver à côté de la plaque, c'est notre identité, celle de nos aïeux, qui est en jeu, il faut qu'on sache, comment nous étions au départ et ce que nous sommes devenus aujourd'hui». Tahari remet en cause tout le processus engagé pour sauver La Casbah. La restauration telle que conçue en Occident est une greffe qui ne prend pas chez nous. On a dans notre culture un savoir-faire lié à la préservation du patrimoine. On a réussi à préserver des monuments pendant des siècles grâce au système Waqf, (biens de mainmorte), il aurait suffi s'en inspirer en élaguant ce qui est religieux. La grande mosquée d'Alger fut conservée de cette manière. Tout était prévu à l'avance, qui entretient, qui finance et ce dans une totale transparence. Tahari el-Habib se montre viscéralement sceptique, il doute de la fiabilité de la démarche adoptée quant au projet de restauration. «Les vraies difficultés vont surgir quand le moment arrivera de restaurer. On va se retrouver face au problème du financement, car l'enveloppe destinée à cet effet est autrement plus élevée que celle qui a été dégagée pour la phase d'urgence. On va aussi buter sur le problème des occupants, et du relogement des habitants qui doivent quitter définitivement ou momentanément leur demeure». Ce ne sont pas l'OGEBC ou la Direction de la culture de wilaya qui peut résoudre ça. Et de conclure «je me demande, en parlant de la Casbah d'Alger, si on n'est pas en train, de dissenter sur un cadavre».

L. G.

DJAÂFAR LESBET, ARCHITECTE SOCIOLOGUE AU MIDI LIBRE :

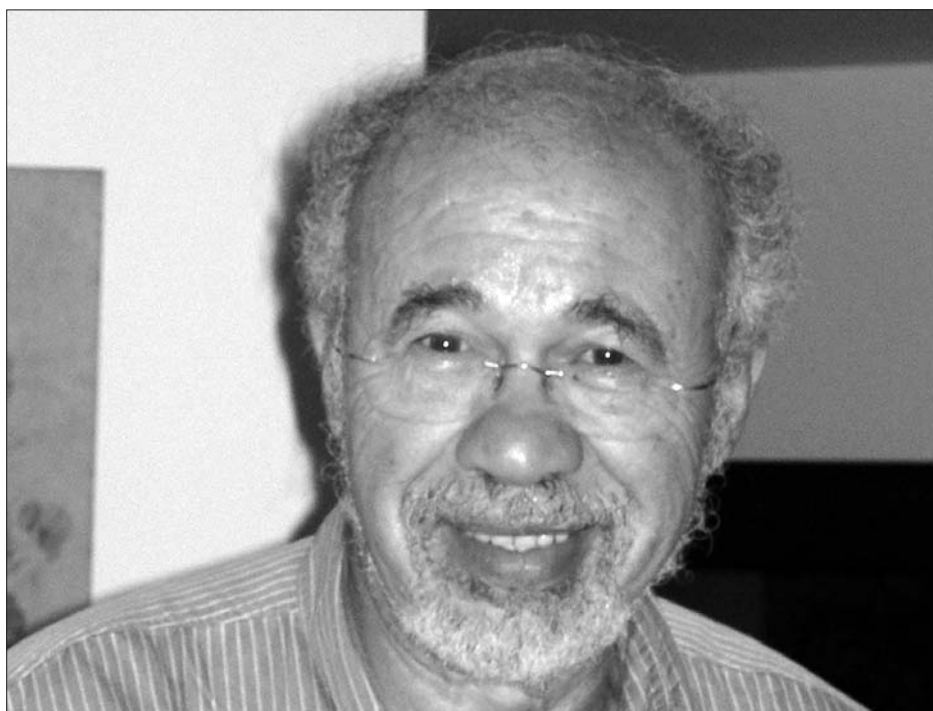
«Je ne crois à aucun plan»

PROPOS RECUEILLIS PAR LARBI GRAÏNE

Sociologue-urbaniste-architecte, et natif de La Casbah, Djaâfar Lesbet, a enseigné à la Sorbonne, et a été consultant auprès de plusieurs organismes internationaux dont l'Unesco. Il a publié plusieurs ouvrages et articles dans des revues étrangères traitant de La Casbah d'Alger.

• **Midi Libre : Un plan de sauvegarde de La Casbah d'Alger prévoit une phase d'urgence de 3 mois, il se trouve que ce délai a été largement dépassé, pensez-vous que cela n'aurait aucune conséquence sur ce qui va suivre, et que tout va marcher pour le mieux ?**

Djaâfar Lebset : Non, je ne le crois pas, car l'aggravation de la situation est quasiment quotidienne, la situation est grave et réclame des actions en urgence et deux ans d'atermoiement risquent de peser lourd sur le devenir déjà incertain de la casbah. La Casbah est devenue un espace moribond, seule la partie basse concentre encore un rythme d'activité, souvent informel d'ailleurs, sans lien avec le quartier. Dire qu'on peut relancer le programme de sauvegarde entamé il y a deux ans, comme si de rien n'était, c'est faire part d'un optimisme irresponsable. Le temps perdu peut effectivement être rattrapé, mais à quel prix ? Pour ce qui est du nouveau plan de sauvegarde, c'est une actualisation des données et qui a toutes les chances d'être périmée. C'est le 4^e ou 5^e plan. Celui de 1981 «Projet de Revalorisation de La Casbah d'Alger», a été réalisé par l'EPAU en collaboration avec l'Unesco et le PNUD. Il était assez complet, je trouve dommage, qu'on ne se soit pas appuyé sur la même démarche et simplement l'actualiser. M. Zekagh (directeur général de l'Office national de Gestion et d'Exploitation des Biens Culturels Protégés, NDLR), si mes souvenirs sont bons, a présenté, il y a plus de 2 ans, la situation et l'ébauche de son plan au Conseil des ministres, on peut supposer que ce temps a servi à parfaire les données et à préparer les moyens idoines pour la mise en œuvre effective et efficiente du plan de sauvegarde. Mais, curieusement, ça fait près d'un an qu'il est achevé et déposé pour approbation et depuis on attend que les élus daignent l'agréer. Je trouve un peu suspect le fait qu'on laisse trainer les choses, or tout le monde sait que la situation est dramatique. J'ai peur de comprendre le pourquoi de ce laxisme feutré. Sachant que le laisser-faire est aussi efficace qu'un bulldozer. Je pensais naïvement que depuis l'achèvement du plan de sauvegarde, toutes les actions menées à La Casbah étaient le résultat d'une concertation. Or il n'en est rien. On a bien convoqué une réunion à laquelle étaient conviées des associations avec comme ordre du jour : raser les bidonvilles de La Casbah. J'étais très heureux de cette initiative qui associe la société civile à discuter une mesure envisagée par les autorités. Mais dès l'ouverture de la séance, je me suis très vite aperçu qu'on était appelé non pour discuter, mais pour approuver une



mesure déjà ficelée et que ça démarre demain. C'était quand même un peu vide comme échange, en présence du wali de Bab El-Oued. J'ai dit qu'il faut bannir le mot «relogement» du langage, et qu'il faut annoncer à la presse et à la radio, qu'on va procéder à l'expulsion des squatteurs. Ces personnes ont pris des terrains illégalement. Quand tu dis «on reloge», donc tu reloges celui qui viole la loi. Non, il faut l'expulser. L'État est là pour veiller à l'application de la loi et non pas pour récompenser ceux qui la violent. Puis j'ai suggéré de ne pas donner de logements aux gens puisque tout le monde accuse tout le monde de détournement ou de revente. Pour mettre fin à ce trafic réel ou supposé, n'est-il pas opportun de remettre le quota de logements entre les mains de l'office et des associations qui seront chargés de l'hébergement à titre provisoire, le temps de trouver autre chose ? Durant ce temps, ils auront le statut d'hébergés dans le cadre de la structure qui gère les logements tiroirs, qui par la suite serviraient à l'accueil des familles concernées par la mise en œuvre du programme de sauvegarde. Cette proposition n'a pas été retenue. J'ai demandé à connaître les critères qui ont présidé au choix des baraques à démolir ? J'ai obtenu cette réponse : Ce sont des squatteurs qui occupent illégalement les terrains. Ce n'est pas très sérieux. Je croyais naïvement que l'initiative émane de l'Office chargé du patrimoine, c'est lui qui depuis deux ans gère la situation sur le terrain, négocie, au cas par cas, l'étalement des maisons avec les occupants, et à ce titre connais mieux que quiconque les priorités et les parcelles à libérer. J'ai donc aussitôt rendu visite à Monsieur Zekagh afin de lui demander pourquoi il avait décidé d'enlever les bidonvilles de «Zoudj aâyoun», «Dar al ghoul», de «Rbaâ troq», etc., alors que son plan n'est toujours pas approuvé ? Quels sont les critères qui ont déterminé ses choix ? Car, ni l'APC ni la wilaya n'étaient en mesure de le dire. Je pensais qu'il était le mieux placé stratégiquement pour savoir pourquoi on commence par ces points-là. J'étais surpris de l'entendre dire : «De quel critère parles-tu ? ». Il n'a même pas été informé de l'opération éradication des bidonvilles. Vous croyez sincèrement qu'un office qui n'a même pas été informé d'une intervention sur le terrain où il travaille depuis 2 ans, où il a eu un mal fou à gagner la confiance de la population, va

être en mesure de mener à bon port le plan de sauvegarde ? Qu'est-ce qu'il va dire aux familles qui lui ont fait confiance, en acceptant que les ouvriers «violents» leur intimité pour réaliser les étalements dans des maisons habitées, et à qui il a garanti, en échange, de considérer leurs cas en priorité en cas de relogement. Finalement, on a relogé, non pas ceux qui habitent les maisons endommagées, nécessitant une intervention d'urgence, mais ceux qui ont squatté les maisons et installé des bidonvilles. La Casbah est un gouffre financier, je dirais que ce laxisme a engendré un urbanisme suicidaire. Quand on regarde bien avec du recul, on se rend compte que cela arrange tout le monde : l'État, l'institution qui dit : je m'occupe de La Casbah, la preuve, elle dit j'ai l'argent, mais on n'a pas les chiffres officiels. Plus de 3 milliards ont été dépensés, ce n'est plus possible. Il y avait plus de 1.500 maisons au lendemain de l'Indépendance, aujourd'hui, il en reste à peine 600 et pas toutes en bon état. Tout ça parce soi-disant une institution a dit je m'en occupe. Celle-ci donne de l'argent et des logements, ça arrange l'entreprise, puisque c'est l'État qui paye. On fait n'importe quoi, les surveillances sont vraiment approximatives, les prix sont exorbitants. On est bien payé, ça arrange aussi ceux qui extraient les gravats puisqu'on les paye au tonnage, ça arrange l'habitant puisqu'on le reloge. Quant aux propriétaires, je ne comprends pas comment on puisse les considérer comme tels alors qu'ils ont laissé un bien en abandon, sans assurance, qui constitue un danger pour la population. Je ne comprends pas comment l'État peut payer les frais de démolition, reloger les locataires, retirer les gravats, et le propriétaire conserve tous ses droits sur la parcelle. Tout le monde se plaint de la situation, mais nul ne veut que cela change.

• **Donc pour vous le problème réside dans le plan ?**

Non, je n'y crois pas. L'office chargé du patrimoine dépend officiellement du ministère de la Culture, du ministère de l'Habitat (pour la résorption de l'habitat précaire et des bidonvilles, etc.) de la wilaya, (problème de police), de la défense (problème de sécurité), cette confusion des rôles où chacun a un intérêt particulier, fait du patrimoine quelque chose qui n'est pas toujours prioritaire. Si vous vous préoccupez de la sécurité, le patri-

moine, ce n'est pas votre problème. Je pense que ces questions devraient être examinées au préalable, et tant que personne n'y répond, je ne crois à aucun plan de sauvegarde, ni à aucune initiative. La première de ces questions est celle-ci : qu'est-ce qu'on veut faire de La Casbah ? On en est déjà à plus de 3 milliards de dépense. Sans compter les 30.000.000 euros de l'Unesco, sans le moindre effet, les 10.000 logements attribués, de quoi reloger deux fois tous les habitants de La Casbah, sans le moindre résultat. Quand je reprends le chiffre officiel, on estime à 100.000 DA le m² pour restaurer une maison, si on prend la taille moyenne, disons 100 m² par maison, cela fait 10 milliards. Vous allez faire sortir les gens des maisons, vous y mettez 10 milliards pour la refaire, et après, est-ce que vous allez les leur offrir gratuitement ? Vous les leur louez à quel prix ? Vous les vendez à qui ? Qui va habiter à La Casbah à ce prix, surtout dans la situation actuelle ? Comment faire ? Si maintenant ils ont décidé de faire sortir les gens pour déboursier 10 milliards sur chaque maison et la redonner aux occupants, qu'on nous le dise franchement. C'est dire qu'il y a un flou sur la destination, c'est un euphémisme. Ça permet un laisser-faire qui est pour moi plus destructeur qu'un bulldozer. Il faut être clair, on classe un site, une architecture sur la liste du patrimoine universel, en aucun cas les occupants et c'est là une mesure universelle. Peut-on déroger à cette règle en Algérie et sauver le patrimoine et les occupants ? Se sera une première mondiale. Aucun pays ne l'a fait, dans tous les pays où l'on a restauré un centre ancien classé, la population s'est renouvelée au fur et à mesure de l'amélioration des conditions de vie dans les maisons et surtout de la rentabilité économique des espaces de sociabilité (commerces). Autre point que je veux souligner, si le patrimoine n'est pas accompagné d'une dynamique économique, s'il n'est pas rentable, pour parler vulgairement et concrètement, ça ne sert à rien, il reflétera à nouveau les conditions économiques de ses habitants et c'est l'éternel recommencement. Au nom de quelle justice sociale les squatteurs de La Casbah mériteraient d'être mieux traités que ceux qui croupissent dans les bidonvilles, hors du secteur sauvegardé ?

• **Vous venez de saisir l'Unesco sur La Casbah quelle est l'argumentation développée ?**

L'argumentation que j'ai développée, est de dire que La Casbah a été classée en 1992, cela fait plus de 20 ans, mais depuis ce classement, la détérioration et la destruction se sont accélérées sans qu'à aucun moment vous n'êtes intervenus pour dire stop. Depuis le classement, une maison s'effondre, volontairement ou involontairement, tous les 15 jours. Or avant l'Indépendance le rythme était 1 tous les 15 ans.

Est-ce un effet du classement sur la liste du patrimoine universel ? Ou d'un déclassement sur la liste de la déconsidération locale ? J'ai posé la question de savoir comment peut-on reconstruire les maisons déjà tombées, et selon quels critères ? Est-ce qu'on doit réutiliser le matériau d'origine, ou est-ce qu'on doit utiliser le béton armé comme on l'a fait au bastion 23 ? À

●●●

l'époque ça a fait une grande polémique entre ceux qui voulaient restaurer, c'est à dire reprendre la brique en terre cuite pour refaire les maisons, et ceux qui disaient, dont moi-même, sauvons ce qui reste, sinon ça va être un parking. L'autre question que j'ai posée à l'Unesco est motivée par le fait que le séisme de Boumerdès a amené le gouvernement algérien à changer les lois pour adopter des normes anti-sismiques, applicables à toute nouvelle construction. Si on doit refaire une maison à La Casbah, en appliquant les normes anti-sismiques, on doit faire un chaînage en béton armé, est-ce compatible ? Je voulais savoir comment faire ? Ça fait 2 mois que j'attends la réponse.

• ***Vous avez aussi lancé l'idée de construire une maison à La Casbah...***

J'ai pris cette initiative, car je ne crois plus au verbiage, la situation est suffisamment grave et urgente qu'elle ne supporte plus les attermoissements des administrations, ni les plaintes et encore moins les larmes de crocodiles de certains. On évoque de plus en plus La Casbah au passé, je souhaite qu'on en parle au futur. On fuit La Casbah, je souhaite qu'on y retourne et le projet «DARNA» vise cet objectif avec l'adhésion du plus grand nombre d'Algériens. Je profite de votre journal pour renouveler l'appel, lancé en

décembre 2010 auprès d'une centaine de personnes, pour évaluer l'intérêt qu'accordent les Algériens (en particulier) à la sauvegarde de leur patrimoine. Un grand nombre de personnes en Algérie et à l'étranger a adhéré au projet. Je me permets de rendre compte de quelques réactions significatives suscitées par le premier envoi. Elles émanent surtout des nationaux vivant en Algérie. Elles montrent combien les gens se méfient de toute initiative, même citoyenne. Les gens ont perdu confiance et doutent de tout. Certains ont répondu favorablement, d'autres demandent (assurément après une lecture rapide du projet) pourquoi ne pas d'abord créer une association, d'autres voudraient voir les plans de la maison, la maquette ... d'autres encore s'interrogent sur la propriété, le contenu, le mode de fonctionnement, certains trouvent ridicule de ne réaliser qu'une seule maison alors que toute la casbah est à reconstruire, etc. Enfin d'autres estiment qu'il faut tout faire. Ainsi, ils sont certains de ne rien faire... Toutes les questions sont fondées, légitimes, mais, il me semble, qu'elles sont prématurées. En effet, à quoi sert une nouvelle association, il y en a tellement. De nouveaux plans il y en a à profusion. Cela ne sert à rien, si au préalable, il n'y a pas suffisamment de personnes qui s'engagent effectivement à soutenir financièrement cette initiative ? J'ai recensé toutes les questions (administratives, techniques, économiques, sociologiques, etc.) elles

seront abordées par thème et résolues le moment venu en fonction de leurs pertinences et en harmonie avec les principes régissant les actions sur le patrimoine universel habité. A mon avis, avant de créer l'association, définir ses statuts, déterminer son objet et lancer la collecte effective des sommes promises, il faut que les promesses de dons couvrent au moins le budget nécessaire à l'achat du terrain et la réalisation du gros-œuvre. J'invite vos lecteurs à se rendre sur le site www.darnadz.org à prendre le temps de lire attentivement le projet et à faire remarques et suggestions. De nombreuses personnes me demandent où envoyer les dons. Je précise qu'il ne faut pas envoyer de don, à aucune adresse, ni à aucune personne, pour l'instant. Au cours de cette première phase, je ne demande qu'une promesse de don. Une fois assuré de la faisabilité du projet par un large soutien populaire et financier, les formalités légales seront accomplies. A ce moment, je recontacterai personnellement chaque donateur afin qu'il verse son don à l'association qui sera créée dans le cadre de la loi. L'initiative s'inscrit dans la cadre fixé par le dernier plan de sauvegarde. Tout en s'appuyant essentiellement sur l'action citoyenne. Mon dernier séjour à La Casbah (mars 2011) m'a encore plus convaincu que le temps presse : La cité millénaire est sérieusement en danger. La Casbah parsemée d'ordures, ponctuée de ruines, est dans un état tel, qu'il est vain de se voiler la

face, il nous faut admettre que le plus grand nombre des occupants actuels cherche à obtenir un autre logement, même s'il doit donner un coup de pouce pour que la maison s'effondre. D'autres veulent rester sur place, attendent le déclic pour se mettre en action. Alors, je tente le coup, même à contre-courant et vous invite à prendre part à mon initiative. Je sais que certains se demandent si ce n'est pas une goutte d'eau dans un océan planétaire. Oui, cela est vrai et je vous dirais même qu'ils sont peut-être en deçà de la réalité. Mais est-ce une raison suffisante pour ne pas tenter une action et continuer à décrier ce qui se fait et regretter ce qui ne se fait pas. Il faut agir et agir vite sur le terrain. Pour endiguer cette dérive, j'invite les habitants de La Casbah, les universitaires et toutes les personnes soucieuses du devenir de La Casbah à relever un DEFI : la reconstruction d'une maison algéroise à la Casbah. La Casbah fait partie du patrimoine universel et à ce titre elle appartient à tous les Hommes. Je nourris l'espoir que cette goutte d'eau dans un océan de problèmes se mue en une véritable pluie de maisons, qui ressusciteront la casbah tel un phénix de ses cendres. Si vous partagez cette démarche et adhérez à l'initiative, je vous demande de faire suivre l'Appel à vos amis, afin qu'ils nous rejoignent. Merci, pour la Casbah. Une utopie n'est qu'une théorie inappliquée. Il ne tient qu'à nous de la réaliser.

L. G.

EL-DJAWHARA, REVUE DE TLEMCEN, CAPITALE DE LA CULTURE ISLAMIQUE 2011

L'art au service de l'humanité

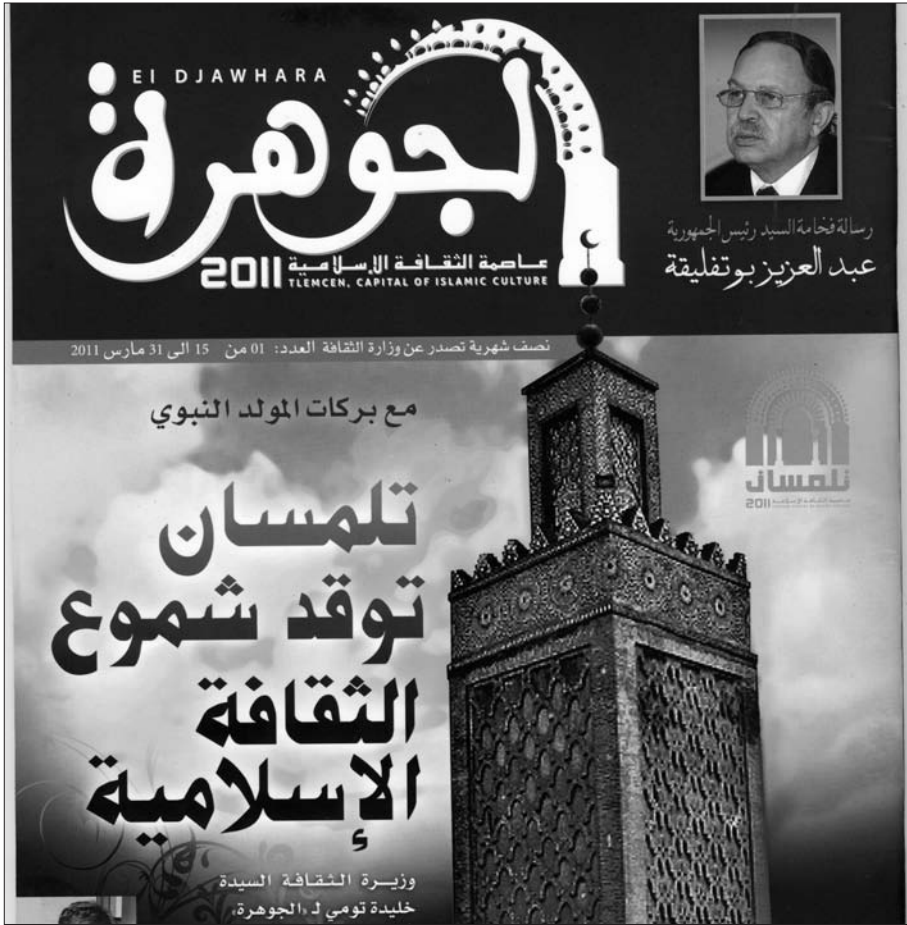
PAR KAHINA HAMMOUDI

Dans le cadre de la manifestation Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011, la commission chargée de l'événement édite une revue bimensuelle pour rendre compte des activités artistiques organisées à l'occasion et permettre aux différents acteurs culturels d'avoir un espace d'échange d'idées et de débat.

Ce premier numéro s'ouvre avec l'allocation du président de la République, M. Bouteflika, qui s'est exprimé d'ores et déjà lors du coup d'envoi de la manifestation. Pour lui, le fait que l'Organisation islamique pour l'éducation, la culture et les sciences ait choisi Tlemcen comme capitale islamique 2011 est un choix judicieux car «cette ville regorge d'un riche patrimoine et de monuments historiques dont le symbole et la réputation expriment la créativité algérienne, témoin de la grandeur de la civilisation islamique en ces contrées».

Il rappelle ainsi l'un des objectifs de cet événement : «Voici le visage de la ville qui reprend son charme grâce à la restauration de nombreuses vieilles bâtisses aux traits modestes en apparence mais qui éclairent par leurs lignes et leur profondeur, aujourd'hui qu'elles côtoient les nouveaux bâtiments, faisant s'enlancer passé et présent dans une harmonie féerique.

Cette manifestation est un autre rendez-vous avec l'Histoire et l'homme, pour que nos peuples islamiques puissent se réconcilier avec eux-mêmes et conduire la locomotive du développement culturel qu'il faudra transformer en des échanges actifs qui ne devront pas se contenter de superficialité. Cette manifestation devra, au contraire, être une voie illuminée par l'essence de notre démarche qui déborde d'espoir et d'optimisme pour renforcer notre sécurité culturelle.»



Puis vient le tour de la ministre de la Culture, Khalida Toumi, qui s'exprima à travers deux tribunes son discours inaugural et un entretien accordé à la revue.

Elle soulignera que «cette manifestation représente une occasion précieuse pour l'échange et le dialogue avec l'autre qui ne peuvent être que positifs et instructifs car il s'agit d'un échange et d'un dialogue culturels, sachant que la Culture est le domaine de la paix et de l'amour par excellence». Il est à noter que le nombre de pays membres de l'ISESCO ayant déjà confirmé leur participation à ce jour est de 29. Participeront également à cet évé-

nement des pays qui ne sont pas membres de l'ISESCO dans le cadre du dialogue entre les cultures qui représente l'un des fondements conceptuels de la philosophie des capitales culturelles.

Par le biais de cette manifestation, la ministre de la Culture considère que le concept de «capitale culturelle» est une occasion de réaliser des infrastructures culturelles, des projets de restauration et de valorisation du patrimoine culturel ainsi que des programmes de création dans tous les domaines culturels et artistiques.

K. H.

UNIVERSITÉ DE JIJEL Vif succès du "Médecin malgré lui" de Molière

La pièce de théâtre classique le médecin malgré lui de Molière, interprétée par une compagnie française, a remporté un vif succès à Jijel auprès des étudiants de l'université de cette ville.

Invitée par la direction des œuvres universitaires (DOU), la troupe française du "Théâtre contemporain en partance" a séduit lundi soir le public estudiantin de la résidence Boussaa-Abderrahmane, l'un des spectateurs estimant que cette comédie-farce du XVIIIème siècle "n'a pas pris une ride".

Mise en scène par Valérie Aubert et jouée par Magalie Calmel, Fabrice Hervé, Pascale Reverte et Vincent Reverte, la pièce donne lieu à des situations marquées par un souffle comique irrésistible qui emporte le spectateur dans un rythme endiablé.

Cette troupe s'est produite à Jijel dans le cadre de la coopération et des échanges culturels entre la DOU et le centre culturel français de Constantine, a-t-on indiqué.

Présent aux côtés du wali et des responsables de l'université, l'ambassadeur de France à Alger, Xavier Driencourt, s'est notamment félicité de la "pose de ce premier jalon pour asseoir une coopération dans le domaine culturel entre l'université de Jijel et le CCF de Constantine". Le directeur du CCF, Sébastien Lanoye, a également fait part de sa "grande satisfaction" devant les échos favorables obtenus lors de la présentation de cette pièce, dans le cadre de la coopération culturelle algéro-française. Ce spectacle avait été joué, auparavant, à Mostaganem et à Tlemcen, dans l'ouest du pays.

APS

CROSS-COUNTRY – 39^E ÉDITION DU CHAMPIONNAT DU MONDE EN ESPAGNE

Trois équipes algériennes au rendez-vous de Punta Umbria

L'Algérie sera représentée, à la 39^e édition du championnat du monde de cross de l'IAAF, qui débutera demain à partir de 11h30 (heure algérienne), par trois équipes (les seniors hommes et les juniors (filles et garçons), qui se trouvent depuis hier à Punta Umbria (Espagne).

PAR SHIRAZ BENOMAR

En ce qui concerne la sélection seniors, c'est le retour à cette manifestation de haut niveau après une période de repos obligé. Il en est autrement pour les équipes juniors (filles et garçons) qui sont régulièrement présentes ces dernières années, en force, à l'instar des filles qui avaient arraché la 7^e place au classement par équipes dans une compétition de haut niveau.

Les seniors hommes reviennent au Mondial de cette manifestation après une absence qui aura duré trois longues années. Plus exactement depuis le Mondial de cross d'Edimburgh (Ecosse) en mars 2008. Lors de cette édition, l'équipe algérienne était composée de Ahmed Naïli, Brahim



Les crossmen algériens comptent améliorer leurs prestations mondiales.

Chettah, Yahia Azaïdj, Rabie Mekhloufi, Aïssa Dahmar, Ahmed Dali, Rabah Aboud et Fathi Meftah. Ce dernier avait, rappelons-le, été suspendu le 6 juin 2008, suite à un double contrôle positif à la Norandrosterone, lors des championnats du monde militaire, puis au Mondial de cross de l'IAAF, à Edimburgh. Conséquence de ce cas de dopage, c'est toute l'équipe qui avait été disqualifiée et retirée du classement du championnat du monde d'Edimburgh. En ce qui concerne la

sélection juniors filles, qui a été relativement rajeunie cette année du fait que la plupart des filles qui la composaient l'an dernier, au 38^e championnat du monde de Bydgoszcz (Pologne), sont passées en catégorie supérieure (senior). C'est le cas de Nawel Yahia (Aïn-Defla), Nabila Sifi (Tlemcen) et Imène Almani (Cherchell). Mais des valeurs sûres seront présentes à Punta Umbria, à l'image de la championne d'Algérie 2010, Hadda Souadia (née en 1992) qui avait, rappelons-le, réalisé le

meilleur classement individuel des juniors filles en se classant 38^e. La sociétaire du NC Bordj Bou-Arredj sera épaulée par sa coéquipière et vice-championne d'Algérie en titre, Nabila Madoui (1993), ainsi que par la Constantinoise Darine Banameur (1993), une jeune de Aïn-Defla, Loubna Zerroukhi (1993), la Tlemcénienne Nabila Chaïbdraâ (1992) et la Batnéenne Rihane Senani (1993). Comme on peut le constater à travers les âges de nos juniors, quatre filles sur les six engagées seront seniors la saison prochaine et auront la possibilité de confirmer. Pour ce qui est des juniors garçons, c'est une sélection remaniée qui sera en lice demain sur le parcours de Punta Umbria. Mis à part Mansour Haraoui, présent au Mondial-2010 où il s'était classé 92^e, les autres crossmen en sont à leur baptême du feu à ce niveau de la compétition. En Pologne, c'est Abderrahmane Anou (43^e) qui avait réalisé le meilleur classement algérien en junior, tandis que l'équipe s'était classée 10^e. Demain, l'équipe algérienne junior sera composée de Chouaib Hamdane (né en 1992), Mouloud Madoui (1993), Zine El-Abidine Mahcen (1992), Ilyas Salhi (1992) et Issam Zeghdane (1993). Pour tous, ce sera une occasion pour s'affirmer au niveau mondial.

S.B.

Programme de demain :

11h30 : Juniors (F) 6 km

12h00 : Juniors (G) 8 km

12h45 : Senior (D) 8 km

13h40 : Senior (H) 12 km.

CLASSEMENT FIFA (DAMES)

La sélection algérienne progresse de 2 places (78^e)

L'équipe nationale algérienne dames de football a progressé de deux places et occupe ainsi le 78^e rang, au classement de la Fédération internationale de football (Fifa), publié vendredi par l'instance dirigeante du football mondial.

Au niveau africain, l'équipe algérienne occupe la huitième place, devancée par le Nigeria, championne d'Afrique en titre (27^e), l'Afrique du Sud (58^e+1), Guinée Equatoriale (61^e+1), le Cameroun (66^e+6), le Maroc (71^e+4), Côte d'Ivoire (74^e+3), et Tunisie (76^e+6).

A cent jours du coup d'envoi de la Coupe du monde féminine, prévue en Allemagne au mois de juin prochain, le

Classement mondial féminin est plutôt chamboulé, en raison notamment des nombreux matches amicaux disputés en guise de préparation.

Le trio de tête, composé des États-Unis, de l'Allemagne et du Brésil, reste inchangé. Le Japon (4^e + 1) atteint sa meilleure place depuis l'introduction du classement en 2003, et ce au détriment de la Suède (5^e - 1) qu'il a vaincu lors du match pour la troisième place de la Coupe de l'Algarve.

Autre bouleversement dans le Top 10, le Canada (6^e) fait un bond de trois places après sa victoire au Tournoi de Chypre.

La RDP Corée (8^e - 2), qui n'a disputé aucune rencontre, a vu son inactivité sanc-

tionnée de la perte de 2 places. La Norvège (9^e - 2) a quant à elle chuté après sa maigre 5^e place obtenue au Portugal.

L'Angleterre conserve sa dixième place et l'Australie (11^e + 1) devance l'Italie (12^e - 1) pour devenir la mieux classée des équipes non qualifiées pour Allemagne 2011.

Les plus fortes progressions sont toutefois à mettre l'actif du Cameroun (66^e) et de la Tunisie (76^e) qui ont tous deux gagné 6 places. Le prochain classement mondial féminin de la Fifa sera publié le 22 juillet prochain.

APS

LIGUE DES CHAMPIONS (QUARTS DE FINALE)

Chelsea-Manchester United en tête d'affiche



La rencontre mettant aux prises les deux clubs anglais, Chelsea et Manchester United, constitue le choc par excellence des quarts de finale de la Ligue des Champions d'Europe de football, à l'issue

du tirage au sort effectué hier à Nyon (Suisse). L'Inter Milan, tenant du trophée, sera opposé au club allemand de Schalke 04, alors que le FC Barcelone défiera les Ukrainiens de Shakhtar Donetsk. Enfin,

l'autre équipe espagnole, le Real Madrid, croisera le fer avec le club anglais de Tottenham.

Programme des quarts de finale qui seront disputés les 5-6 et 12-13 avril prochain :

Real Madrid (ESP) - Tottenham (ENG)
Chelsea (ENG) - Manchester United (ENG)
FC Barcelone (ESP) - Shakhtar Donetsk (UKR)

Inter Milan (ITA) - Schalke 04 (GER)
Demi-finales (26-27 avril et 3-4 mai)

Inter Milan ou Schalke 04 - Chelsea ou Manchester United
Real Madrid ou Tottenham - FC Barcelone ou Shakhtar Donetsk

Finale le 28 mai au stade de Wembley à Londres.

APS

EQUIPE OLYMPIQUE DE FOOTBALL

Florian-Adel Mekhdjoug convoqué prochainement

Le milieu de terrain algérien du Paris Saint-Germain (Ligue 1 française de football), Florian Adel Mekhdjoug, sera "convoqué prochainement" en Equipe algérienne olympique, a indiqué vendredi le sélectionneur national, Azzedine Ait Djoudi.

"J'ai déjà disputé avec son manager, et je pense que le joueur est chaud à l'idée de rejoindre la sélection de son pays d'origine. Je ne veux pas le brusquer maintenant, mais une chose est sûre, je vais le convoquer prochainement", a révélé le coach national à la Radio nationale.

Florian-Adel Mekhdjoug (20 ans) a signé récemment son premier contrat professionnel avec son club formateur, le Paris-Saint-Germain.

Après s'être imposé avec la réserve du club, Mekhdjoug est régulièrement convoqué par l'entraîneur de l'équipe première, Antoine Kombouaré. Il a été incorporé par le driver parisien face au Benfica Lisbonne, lors du match aller des 1/8^e de finale de l'Europa League (1-2). Florian Adel Mekhdjoug, excelle dans le pressing et la récupération. Il est présenté aussi comme un très bon relayeur capable de remonter le ballon de manière efficace. La sélection nationale olympique accueillera le 26 mars au stade de Dar El-Beïda (Alger), son homologue malgache, pour le compte du match aller du 2^e tour des éliminatoires des Jeux Olympiques 2012, prévus à Londres.

APS

Angelina Jolie

Ses enfants chéris, Brad son amoureux, les voyages, sa maman qui lui manque : Angelina Jolie se confie dans "Gala"...

A votre avis que pensent de vous les Français?
Angelina Jolie: Avec Brad, nous sommes totalement tombés amoureux de la France grâce, en grande partie, à la gentillesse des Français. Je m'y sens totalement libre. C'est pour moi mon second pays et c'est pourquoi nous avons tenu à envoyer nos enfants au Lycée français.

Qui est la vraie Angelina Jolie?
Une femme peut-être un peu mystérieuse mais qui reste une fille amusante, chaleureuse, normale et qui aime plaisanter surtout lorsque je suis avec mes enfants. Une femme qui a trouvé un certain équilibre mais qui garde malgré tout un cœur de rockeuse.

Vous êtes-vous déjà déguisée pour échapper aux paparazzis?
J'estime que leur présence fait partie de mon métier. Ce n'est pas quelque chose que j'apprécie particulièrement mais je le accepte. Il faut vivre avec une telle situation même si ce n'est pas évident tous les jours. C'est pour ça que Brad et moi restons très souvent au calme à la maison.

Avec quelle star rêvez-vous de rester coincée dans l'ascenseur?
J'aurais bien aimé rester coincée avec une star comme Audrey Hepburn. En tournant *The Tourist*. J'ai beaucoup pensé à elle.

Les petits secrets de la pasionaria

J'ai eu l'impression d'être comme elle, en portant des tenues de rêve tout au long du film.
Si j'ouvrais votre penderie, qu'est-ce que je trouverais à l'intérieur ?
Du noir ! Des pulls, des robes, des jupes, des bottes... mais tout ceci d'une seule couleur : noire! C'est plus pour des raisons pratiques qu'autre chose et je peux vous garantir que mon placard est moins intéressant et surtout moins rempli que celui de Brad (elle éclate de rire).

Quand avez-vous arrêté de croire au Père Noël ?
Lorsque ma mère est décédée. Noël me fait toujours penser à elle, car elle avait l'habitude de préparer toujours les chaussettes dans lesquelles la tradition veut que l'on mette les présents. J'ai pris sa relève et Brad se moque de moi à présent car je pense de longues heures à m'occuper de confectionner ces chaussettes. Nous emballons les paquets cadeaux la veille et mettons tout cela dans de grosses chaussettes.

Que pensez-vous le matin en vous regardant dans la glace?
Je pense à mes enfants. Dès que je me réveille, c'est la première chose à laquelle je pense. Je me dis que j'ai de la chance d'avoir des enfants aussi merveilleux et en bonne santé. Je me dis que la chose qui importe le plus, c'est tout simplement de leur offrir une bonne éducation.

Votre remède contre le stress?
Les voyages ! Ma mère m'a donné le virus des voyages et, durant ma période un



Le truc qui vous plaît mais que vous assumez mal ?
La danse. J'aime beaucoup danser mais je ne suis jamais à l'aise lorsque je danse. C'est pourquoi je danse souvent mais lorsque je suis seule à la maison.

Quelle est votre définition de l'amour ?
Pour moi, l'amour c'est lorsque deux personnes partagent les mêmes valeurs et le même rêve pour l'avenir. C'est ce qui vous permet de rester ensemble et de passer du bon temps. Je pense que Brad et moi sommes justement si proches parce que nous partageons une même conception de la famille, de la manière d'élever nos enfants, et surtout nous avons la même vision du monde.

peu folle, les voyages m'ont permis de me donner une sorte d'équilibre. J'ai commencé à voyager à un très jeune âge. A vingt ans, je parcourais le monde pour oublier tout le stress de la vie quotidienne.

ÇA S'EST PASSÉ CES JOURS

1900 Découverte du Palais de Cnossos en Crète

L'archéologue anglais sir Arthur Evans découvre le palais de Cnossos datant de 1700 avant J.-C. Au delà du site de Cnossos, Evans met à jour fresques, céramiques et tablettes d'argile couvertes d'écritures. Toute une civilisation jusque-là inconnue et originale. Celle-ci, florissante et pacifique, rayonne sur la Méditerranée 20 siècles avant notre ère. Centre de la civilisation crétoise, Cnossos connaît son apogée sous la légendaire dynastie des Minos. Résidence des rois minoens, le palais est lié à la légende du Labyrinthe et du Minotaure, monstre mi-homme mi-taureau de la mythologie grecque.

1902 Enrico Caruso enregistre sa voix sur disque

Le ténor Enrico Caruso est le premier professionnel à graver sa voix sur des cylindres de cire Il enregistre 10 chansons sur étiquette Gramophone dans une chambre d'hôtel à Milan pour un cachet de 500 dollars américain. Sans microphone car il n'existait pas encore.

1962 Cessez-le-feu en Algérie

Le 19 mars 1962, à midi, prend officiellement effet un cessez-le-feu qui met fin à huit ans de guerre en Algérie. La veille, le gouvernement français a cédé au gouvernement provisoire de la république algérienne ses pouvoirs sur l'Algérie et le Sahara. Un double référendum vient bientôt conforter cette décision. Le 8 avril 1962, les Français de métropole approuvent à plus de 90% le choix du général de Gaulle. Le 1^{er} juillet 1962, les Algériens se prononcent encore plus massivement pour l'indépendance de leur pays.

1982 Prélude à la guerre des Malouines

L'attaque fut précédée par l'occupation de l'île de Géorgie du Sud à 1.390 km des Malouines, ce jour par un groupe de civils argentins patriotiques se faisant passer pour des ferrailleurs. Le navire de patrouille pour l'Antarctique de la Royal Navy HMS Endurance reçut l'ordre d'évacuer les civils, le 25 mars, mais en fut empêché par trois vaisseaux de guerre argentins et n'insista pas. Cependant, le 30 mars, malgré la preuve supplémentaire que la Marine argentine embarquait des troupes à Puerto Belgrano, le comité commun de renseignement du Royaume-Uni pour l'Amérique latine déclara que l'«invasion n'était pas imminente». La guerre des Malouines fut un conflit entre l'Argentine et le Royaume-Uni à propos des îles Malouines entre mars et juin 1982. Bien que surpris par l'attaque argentine sur les îles, le Royaume-Uni réagit et chassa les troupes argentines. En Argentine, l'échec contribua à la chute de la junte militaire et la restauration d'un régime démocratique.

1992 Lancement de Windows 3.1

Le Windows 3.1 sera la version la plus populaire du logiciel d'exploitation de Microsoft jusqu'à la sortie de Windows 95. Ce nouveau

système incluait une police TrueType ainsi que plusieurs polices utiles préinstallées, faisant de Windows une plate-forme honnête pour le traitement de texte pour la première fois.

2003 Début de la guerre en Irak

Les premiers bombardements américano-britanniques sur Bagdad ont commencé jeudi vers 5h35 locales (2h35 GMT), visant des cibles non immédiatement identifiées, ont constaté sur place les journalistes de l'AFP. Les sirènes d'alarme irakiennes ont retenti et les batteries de DCA se sont mises à tirer, a-t-on également constaté sur place. Ces premières frappes, dont les objectifs n'ont pas encore été précisés, sont intervenues une heure et demie après l'expiration d'un ultimatum de 48 heures lancé lundi par George W. Bush au dirigeant irakien Saddam Hussein le sommant de s'exiler pour éviter une guerre. Saddam Hussein avait rejeté cet ultimatum.

2007 1^{ères} liaisons transatlantiques de 2 Airbus A380

Deux Airbus A380 atterrissent à New York et Los Angeles au terme de la première liaison transatlantique jamais effectuée par le nouveau gros porteur européen, les deux appareils de 555 places disposés sur deux niveaux participent à des essais destinés à s'assurer qu'ils peuvent opérer à partir des deux aéroports américains; l'un des deux Airbus comptait à son bord environ 500 passagers, parmi lesquels des invités d'Airbus et des membres de la compagnie Lufthansa.

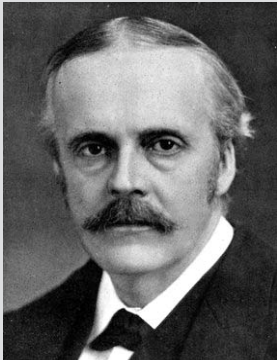
2009 Fritzl condamné à la prison à vie

Josef Fritzl a été reconnu jeudi coupable de tous les chefs d'inculpation retenus contre lui et condamné à passer le reste de ses jours dans un centre psychiatrique fermé. Sa fille Elisabeth a subi un calvaire interminable dans un réduit de 60 m² qu'il avait aménagé dans la cave de sa maison . Violée dès l'âge de 11 ans, elle y a ensuite été séquestrée à 18 ans et y a donné naissance à sept enfants pendant 24 années (entre le 29 août 1984 et le 26 avril 2008). Lorsqu'il a séquestré sa fille en 1984, il a expliqué à la police qu'elle avait sans doute rejoint une secte. Pour preuve, il avait fait écrire à Elisabeth une lettre adressée à ses parents demandant d'arrêter les recherches. Jouant de son rôle de père autoritaire, il avait strictement interdit à tout son entourage de se rendre dans la cave en expliquant qu'il s'agissait de son atelier. Lui-même s'y rendait tous les soirs et apportait vêtements et nourriture à sa fille et à leurs enfants. A trois reprises, à quelques années d'intervalle, la fille prétendument disparue a déposé trois de ses bébés à la porte de ses parents, alors qu'elle végétait en réalité dans la cave de l'immeuble avec deux autres bambins. Josef avait pris soin de lui faire écrire des lettres d'accompagnement comme celle de 1993 : "Le bébé a 9 mois, elle aura une vie meilleure chez grand-mère et grand-père qu'avec moi". À l'aide de ces lettres, le grand-père a pu obtenir la garde officielle des trois enfants prétendument abandonnés par leur mère.

LE CARNET DU MIDI

1930 ON LUI DOIT LA DÉCLARATION DE BALFOUR

Arthur-James Balfour 1^{er} comte de Balfour fut Premier ministre du Royaume-Uni et chef du parti conservateur. Il a été célèbre pour son action en tant que ministre des Affaires étrangères pendant la Première Guerre mondiale. Né en Ecosse, il siégea à la Chambre des communes dans les rangs unionistes (conservateurs) de 1874 à 1905. La Première Guerre mondiale ayant éclaté, il oublia les querelles de parti et entra dans le premier cabinet de coalition. Il fut ensuite nommé ministre des Affaires étrangères. En novembre 1917, il publia une lettre d'intention, devenue célèbre sous le nom de déclaration Balfour, qui indiquait que le Royaume-Uni favoriserait la création en Palestine d'un foyer national pour le peuple juif. Il a été dit que l'objectif était de rallier le soutien de la communauté juive américaine à l'entrée en guerre des États-Unis au côté des alliés. Cependant, les U.S.A sont entrés en guerre le 2 avril 1917, tandis que la déclaration a été faite sept mois plus tard (le 2 novembre 1917). Néanmoins, durant cette période la Grande-Bretagne a mené une politique ambiguë visant à la fois, à rallier les Arabes de Palestine (contre l'Empire Ottoman) et les Juifs d'Amérique (contre l'Allemagne). Pour cela, la Grande-Bretagne promit à la fois l'indépendance au Palestiniens et un état juif en Palestine aux Juifs du monde entier. La déclaration Balfour s'inscrit dans le cadre de cette diplomatie. Il a également été avancé que Lord Balfour avait de la sympathie pour un courant idéologique appelé sionisme chrétien. Après la Première Guerre mondiale, il siégea à la Société des Nations puis il mourut ce jour



1936 SEX SYMBOL DES ANNÉES 50

Ursula Andress est une actrice suisse, née ce jour dans le canton de Berne. Elle débute au cinéma en Italie sous la direction de Steno. Brigitte Bardot a raconté dans le premier tome de ses mémoires cette période où elles cachetonnaient ensemble à Cinecitta et la star française souligne que Andress était beaucoup plus belle qu'elle. Elle devient l'un des principaux sex-symbols des années 60 grâce à l'une des scènes les plus célèbres du cinéma occidental : sa sortie de l'eau en bikini blanc dans le premier film de James Bond. Dans la foulée de James Bond, elle est la partenaire d'un autre dieu vivant : Elvis Presley, puis de Frank Sinatra et Dean Martin. Au cours de sa carrière éclectique, Ursula Andress a joué Joséphine de Beauharnais, Louise de la Vallière et Marie-Antoinette - ce qui instaure un rapport particulier entre elle et la France - mais aussi la mythique She de H. Rider Haggard et Aphrodite, la déesse de l'amour, dont elle fut une incarnation, au même titre que Rita Hayworth ou Ava Gardner avant elle, à une époque tout à fait différente cependant, qui vit la libération des mœurs. Elle a épousé l'acteur et réalisateur John Derek le 2 février 1957. De leur union est né un garçon, Cyprien. Ils ont divorcé en 1966. Elle fut, de 1966 à 1972, la compagne de Jean-Paul Belmondo. Elle a un fils (né en 1980) de Harry Hamlin, son partenaire dans Le Choc des Titans avec qui elle vécut en concubinage de 1978 à 1982. Depuis 1983, elle vit avec Lorenzo Rispoli.

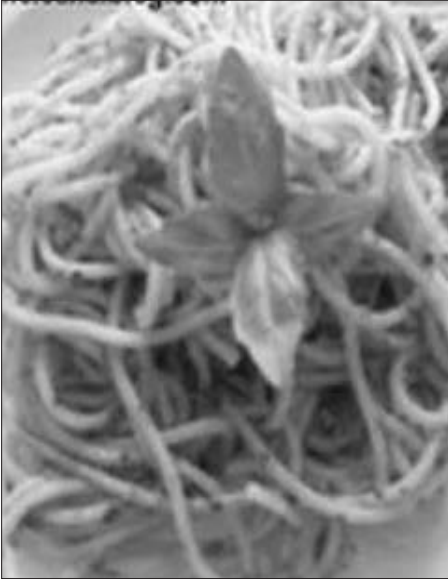
1955 VEDETTE DES COMÉDIES D'ACTION

Walter Bruce Willis est un acteur, chanteur, scénariste et producteur de cinéma américain, né ce jour sur la base militaire d'Ildar Oberstein, en Allemagne. Il est devenu célèbre grâce à la série Clair de lune et le film Piège de cristal. Les films dans lesquels Bruce Willis a joué ont rapporté près de 3 milliards de dollars au box-office américain, faisant de lui le huitième acteur le plus rentable de l'histoire du cinéma. À la fin des années 70, Bruce Willis décide d'entamer une carrière d'acteur et s'inscrit donc en option théâtre au Montclair State University. En 1988, il devient enfin une star du cinéma avec le film d'action Piège de cristal, dans lequel il interprète le policier cynique John McClane. Ce succès planétaire ouvre la saga Die Hard, dont toutes les suites seront des succès. Entre temps, Bruce Willis s'est essayé comme chanteur, et a enregistré deux albums. Devenu l'un des acteurs les plus populaires d'Hollywood, il donne la réplique à Tom Hanks dans Le Bûcher des vanités ; Par la suite ces films seront des échecs commerciaux. Bruce Willis a été marié, de 1987 à 2000, à l'actrice américaine Demi Moore. A 54 ans, il se remarie avec un mannequin de 23 ans sa cadette, Emma Heming. Depuis 2003, il porte quatre boucles d'oreilles à l'oreille gauche et un tatouage à l'épaule gauche.





Pâtes au basilic



Ingrédients :
500 g de gros coudes ou toute autre sorte de pâtes
100 g de gruyère râpé
1 grosse poignée de feuilles de basilic
3 gousses d'ail
30 g de beurre
1 demi-verre d'huile
Sel et poivre

Préparation :
Dans un mortier en bois ou en marbre, piler l'ail et les feuilles de basilic. Ajouter alors le gruyère râpé et mouiller avec l'huile.
Dans un faitout, faire bouillir une grande quantité d'eau salée. Plonger les pâtes, laisser cuire 15 à 18 min environ. Une fois que les pâtes sont cuites, les égoutter et les verser dans le plat de service, ajouter quelques noisettes de beurre, une pincée de poivre noir et la préparation au basilic. Mélanger et servir immédiatement.

Biscuits sablés



Ingrédients :
1 œuf
125 g de sucre blanc en poudre
2 sachets de sucre vanillé
125 g de beurre
250 g de farine

Préparation :
Mélanger énergiquement avec un fouet l'œuf et le sucre (blanc et vanillé) dans un saladier, le mélange doit blanchir. Ajouter progressivement la farine pour obtenir l'aspect du sable. Ajouter le beurre coupé en morceaux et l'incorporer en malaxant.
Étaler la pâte et découper les biscuits avec un emporte-pièce. Placer sur une plaque de cuisson recouverte de papier sulfurisé et mettre au four 20 min sur thermostat 7 (attention, surveiller la cuisson ! les biscuits colorent très vite).
Variantes : on peut rajouter à la préparation des copeaux de chocolat, du cacao, des amandes concassées, de la noix de coco...

LE STRESS

Un frein à la perte de poids ?

Le stress est effectivement la première cause de résistance à l'amaigrissement. Dans certains cas, il va se traduire par une prise de poids alors même que la personne concernée ne mange pas plus que d'ordinaire. Pour perdre du poids, il va bien sûr falloir se débarrasser de ce stress.

Équilibrez vos repas :
Manger équilibré permet, en effet, de diminuer le stress, car la consommation anarchique de produits sucrés ou salés à n'importe quelle heure aggrave celui-ci. Il est important aussi de se mettre à table, de faire une vraie pause repas, pendant laquelle notre seule activité sera de manger. Une alimentation saine et variée évite les frustrations et les carences et apporte un meilleur équilibre physique et psychique. Le matin, la base est au moins un produit céréalier (pain ou céréales) et un fruit. Au déjeuner et au dîner, un plat composé d'une protéine (viande, poisson ou œuf), des légumes et des féculents pour la satiété, un laitage et un fruit.

"Marcher permet de délier les articulations et de prendre du recul par rapport aux situations stressantes."
Ensuite, il faut trouver la solution qui permet de combattre son stress au mieux. Cela peut, par exemple, passer par une activité physique, ne serait-ce qu'un peu de marche dès que c'est possible. Il est toujours bénéfique de marcher : cela délie les articulations et permet de prendre du recul par rapport aux situations stressantes, de ne plus "avoir la tête dans le guidon". Et c'est une activité que l'on peut pratiquer partout, en ville, à la pause déjeuner ou le soir en rentrant, ou à la campagne ou en forêt le week-end, en respirant profondément, ce qui va déjà aider à contrôler ses états émotionnels. On peut aussi s'initier au yoga, à la relaxation ou la méditation, connus pour aider à réduire les états anxieux. Le sommeil, compensateur, est également important pour perdre du poids.

Note :
Mais pour terminer sur une petite note positive : pour perdre du poids, il faut aussi et surtout y croire. "Croire au succès induit le succès" !



Combattez le stress :



UN VÊTEMENT NEUF OU DÉLICAT Comment faire le premier lavage ?

Comment procéder :
Pour enlever l'apprêt d'un vêtement neuf, c'est très simple. Lavez-le avant de le porter, de préférence à la main. Cela vous permettra de ne pas risquer de briser les fibres encore un peu raides. Ajoutez une demi-tasse de vinaigre blanc dans l'eau de rinçage pour fixer les cou-

leurs. Avant de laver un tissu aux couleurs fragiles, trempez-le dans de l'eau froide vinaigrée. Une fois que vous avez lavé votre vêtement à l'eau savonneuse, rincez-le encore à l'eau vinaigrée. Cela permettra aux couleurs de votre vêtement d'être stabilisées et ravivées.

A S T U C E S

Atténuer les rides des yeux :



Choisissez une couleur plus claire que le fond de teint pour «regonfler» les rides. A l'aide d'un crayon anticerne, retracez le sillon de la ride et estompez en tapotant légèrement avec le doigt.

Comment appliquer l'eyeliner ?



Levez le menton, face à votre miroir, les yeux s'inclinent et ne bougent plus. Appliquez l'eyeliner au ras des cils.

Pour faire "briller" les yeux :



Pour une occasion particulière, si vous souhaitez "faire briller" et blanchir le blanc de votre œil vous pouvez mettre quelques gouttes de collyres dans les yeux.

Camoufler la fatigue :

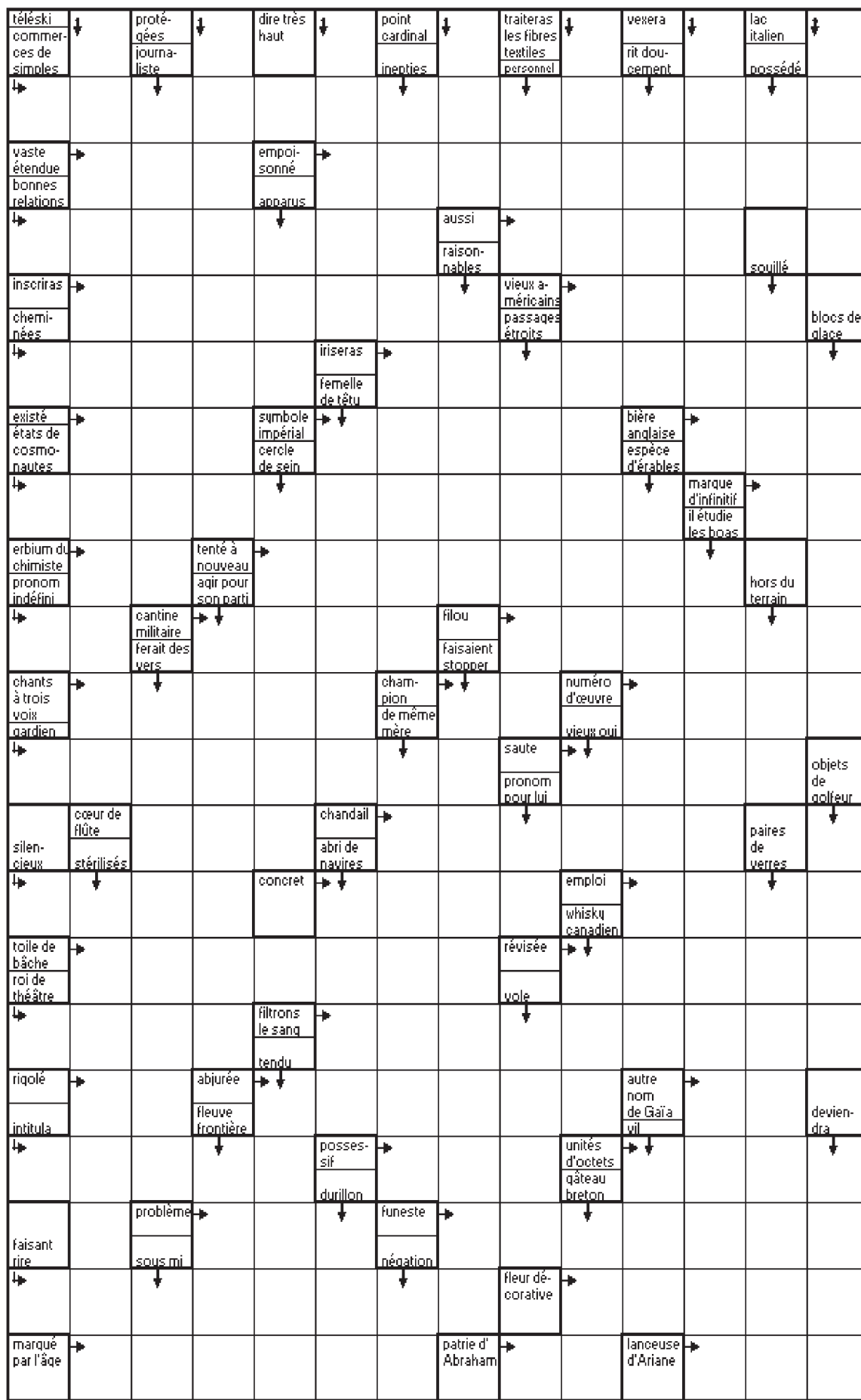


Si vous êtes fatiguée, évitez de maquiller avec du mascara vos cils inférieurs.

Mots Fléchés N°487



				9				
9		3						
8		2	5	7		4		9
1	9	6			5			7
		4	7	3	9	1		
7		8	6		1			
	2	5			7		9	4
		9			4	8	1	
							2	5



SOLUTIONS

SUDOKU N°486

A N T I E S C L A V A G I S T E . O S S U
 O U A T E S . A R E C . P E R U O N S . R S O U
 N I E T R . N U . T E L E C M E N T A I R E S S .
 T . T R I A N T . P O P E N T A I R E S .
 S C E N T E S . O N A T I S . V A L . P A I R E
 E R E N E . U S I T E . P A R I L . R A L A I R
 E P U R E . A U T . L E S . U R C E S . T A I
 S T . S A V A N C E S . E S . C E R . I F S A
 A N I E R S . C E N C I T E . E I R E . I S
 O N D E R S . N O I R . E M E R V E I L L E R
 E C R I V A I L L O N . A M E R T H E L V
 F R A M E R A I S . S O N . A L C I C I T A I D V
 F I G U R A T I O N . A L C C A P A T R E R A
 C . H . P . D . E . M . E . E . T . C .

3	4	7	6	5	1	2	8	9
5	1	9	2	4	8	6	7	3
6	8	2	9	3	7	5	4	1
4	6	8	1	2	3	9	5	7
2	7	1	8	9	5	4	3	6
9	5	3	4	7	6	1	2	8
1	9	5	7	8	2	3	6	4
8	2	6	3	1	4	7	9	5
7	3	4	5	6	9	8	1	2

PROGRAMME TÉLÉ



07h00 : Journal télévisé
07h15 : Sabah El Khaïr (Télématin)
10h00 : Emission UFC
11h15 : Firqat el hawasse Dessin animé
11h45 : Fadha El-Djoumoua. Programme religieux
12h45 : Journal télévisé
13h20 : Prière du vendredi
14h00 : Ouyoun El-Bassair
14h30 : Acheribat El Qoraan
15h00 : Mina El-Malaib
17h00 : Off-Side Dessin animé
17h30 : Tahia li oustad .
18h00 : Journal télévisé
18h15 : Journal de l'économie
18h20 : Tariq El-Salama Emission de prévention routière
18h45 : Fatawa aâla hawa.
20h00 : Journal télévisé
20h45 : Hiwar El-ousboue
21h00 : Tara ma tara
22h15 : El-Serkadji
23h40 : Djibal Mina Naar



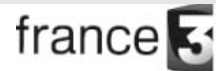
06:00 Monster Buster Club
06:30 Tfou
08:10 Shopping avenue matin
08:55 Téléshopping - Samedi
09:45 Télévitrine
10:10 Météo
10:15 Tous ensemble
11:05 Tous ensemble
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:45 Météo
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:15 Reportages
14:35 Le souffle de la terre
16:10 Vampire Diaries : Isobel
16:55 Vampire Diaries

17:50 Carré ViiiP
18:45 50 mn Inside
19:50 Du clic à la réalité
19:53 Là où je t'emmènerai
19:55 Météo
20:00 Journal
20:30 Du côté de chez vous
20:35 Automoto
20:38 Courses et paris du jour
20:41 Météo
20:45 Danse avec les stars
23:20 New York, section criminelle
00:55 New York, section criminelle
01:45 Carré ViiiP
02:35 Une famille à louer
04:15 Sur les routes d'Ushuaïa
04:40 Musique
05:00 Très chasse, très pêche



06:10 15/A : Rebellion
06:30 15/A
07:00 Télématin
09:35 Thé ou café
10:25 Paris sportifs
10:50 Réveillez vos méninges
11:20 Les Z'Amours
11:55 Tout le monde veut prendre sa place
12:45 Point route
12:55 Météo
13:00 Journal
13:15 13h15, le samedi
14:00 Météo
14:05 Envoyé spécial, la suite
15:00 CD'aujourd'hui
15:10 XV à 15
15:20 Tournoi des VI nations
17:20 XV à 15
17:50 Tournoi des VI nations
19:50 L'agenda du week-end
19:55 Emission de solutions
20:00 Journal
20:30 Tirage du Loto
20:35 Tournoi des VI nations
22:35 CD'aujourd'hui
22:40 On n'est pas couché
01:40 Météo

01:45 Thé ou café - La soirée
03:25 Les animaux et leurs hommes
04:15 Infrarouge
04:16 Raymond Aubrac



06:00 Euronews
06:35 Ludo
08:20 Samedi Ludo
10:35 Côté maison
11:00 Météo
11:05 Magazines régionaux
11:30 La voix est libre
11:55 Le 12/13
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:50 30 millions d'amis
13:25 Les grands du rire
14:30 Côté jardins
15:00 En course sur France 3
15:20 Keno
15:25 Documentaire
16:20 Magazine
16:50 Un livre toujours
16:55 Slam
17:25 Des chiffres et des lettres
18:00 Questions pour un champion
18:35 Avenue de l'Europe
18:50 Météo des neiges
18:55 19/20 Edition nationale
19:00 Journal régional
19:30 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 C'est pas sorcier
20:35 Adresse inconnue
21:30 Adresse inconnue
22:20 Adresse inconnue
23:15 Une histoire épique
23:16 Météo
23:20 Soir 3
23:40 Tout le sport
23:45 Spéciale St Patrick
23:46 Nolwenn Leroy
00:40 Une journée avec... Nolwenn Leroy

01:15 Tous vos amis sont là
03:20 Soir 3
03:40 Un livre toujours
03:45 Les roses noires
04:35 Côté maison
05:05 Les matinales
05:30 Questions pour un champion



06:00 M6 Music
06:30 M6 Kid
08:00 M6 boutique
10:30 Cinésix
10:45 Nouveau look
11:50 D&Co
13:35 Météo
13:40 C'est ma vie
15:00 C'est ma vie
16:10 C'est ma vie
17:30 Accès privé
18:45 Un trésor dans votre maison
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:45 N.C.I.S. : Los Angeles
21:35 N.C.I.S.
22:25 N.C.I.S.
23:15 N.C.I.S.
00:00 Numb3rs



19:00 Arte Journal
19:15 Arte reportage
19:55 360°- Géo
19:56 Islay, le secret du whisky
20:40 Rivalité maritime entre Angleterre et Pays-Bas
21:35 Rivalité maritime entre Angleterre et Pays-Bas
22:35 Suite noire : Vitrage à la corde
00:40 Metropolis : Spécial salon du livre
01:25 Philosophie : Humour
01:55 Tracks
02:50 Prêt à jeter : L'histoire méconnue de l'obsolescence programmée

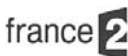


06:00 Gym direct
07:00 Télé achat
09:00 Tous les goûts sont
09:45 Morandini !
10:50 24h people
11:30 Mademoiselle Cinéma
11:45 Papa Schultz
12:10 Papa Schultz
12:40 Papa Schultz
13:05 Papa Schultz
13:35 La dame d'Izieu
15:10 La dame d'Izieu
17:00 Quartier général
18:40 Direct auto
19:50 Le zapping
20:40 Marie Humbert
22:20 Comme deux gouttes d'eau
00:10 Présumé innocent
01:50 Le survivant
02:40 Le survivant
03:40 Direct poker
05:00 Morandini !



06:40 Téléachat
09:45 Kilomètre 12
10:15 Futurama : Titanic 2
10:45 Futurama
11:10 Futurama
11:35 South Park
12:00 South Park
12:25 Mariés, deux enfants
12:55 Mariés, deux enfants
13:30 L'homme invisible
14:20 L'homme invisible
15:10 L'homme invisible
16:00 Stargate SG-1
16:45 Stargate SG-1
17:40 Stargate Universe : Eden
18:30 Stargate Universe
19:15 Stargate Universe
20:00 Kilomètre 12
20:35 Commissaire Valence
22:20 Commissaire Valence
00:00 Cops
01:45 Poker
02:40 Programmes de nuit

LA SELECTION DU JOUR



22h40

On n'est pas couché



Présentateur : Laurent Ruquier. Réalisateur: Serge Khalfon. Tous les samedis soir, Laurent Ruquier réunit un plateau d'invités venus de tous les horizons. Il s'intéresse à l'actualité de ses convives et évoque aussi avec eux les moments forts de la semaine. Pour animer la discussion, il est secondé par deux chroniqueurs pour le moins impertinents, Éric Zemmour et Éric Naulleau. Sans oublier l'intervention de Jonathan Lambert, qui insuffle un vent de folie sur le plateau



21h30

Adresse inconnue : Lune de miel

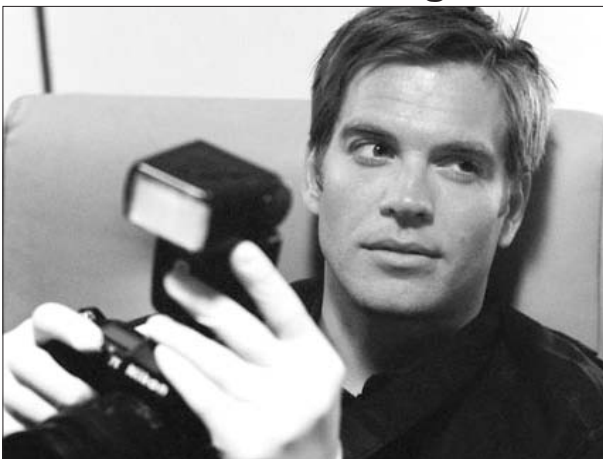


Réalisateur: Antonio Olivares, Rodolphe Tissot. Avec: David Brécourt (Olivier Levasseur, commandant), Raphaëlle Agogué (Clotilde Maestracci, lieutenant stagiaire), Tewfik Jallab (Icham Alaoui, policier scientifique), Laurence Masliah (Emma Leroux, documentaliste), Bruno Henry (Bruno Perrin, commissaire). Bernard Garraud et sa femme Délia sont conduits en voiture à la gare par leur fils unique, Christophe, jeune et ambitieux avocat. Comme chaque année, les parents partent dix jours en vacances d'hiver. Mais cette fois-ci, Christophe n'a pas eu le temps de les accompagner sur le quai. Il téléphone à l'hôtel pour savoir si ses parents ont fait bon voyage. Mais problème : ils ne sont jamais arrivés...



20h45

N.C.I.S. : Los Angeles



Réalisateur : Tony Wharmby. Avec: Chris O'Donnell (Agent spécial G. Callen), LL Cool J (Agent spécial Sam Hanna), Daniela Ruah (Agent spécial Kensi Blye), Eric Christian Olsen (Marty Deeks), Linda Hunt (Henrietta «Hetty» Lange). Après la mort d'un ancien agent de l'Est et l'arrestation d'un agent double, Hetty pensait que la course entre les agences internationales pour retrouver le livre noir de l'antiquaire était terminée. Or, la traque continue et des agents russes prennent Kensi en otage.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzarâh : 02100007113000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Messenger : la sonde devait entrer hier soir en orbite autour de Mercure

La sonde Messenger lancée dans l'espace en 2004 devait se placer hier soir en orbite autour de Mercure. Elle effectuera des mesures sur les caractéristiques de la planète la moins connue du système solaire.

Huit milliards de kilomètres ont dû être parcourus par la sonde Messenger pour parvenir à Mercure, la planète la moins connue du système solaire. Lancé le 3 août 2004, le dispositif de la NASA devrait aujourd'hui se placer en orbite autour de la planète. Une grande première pour cette mission puisqu'aucun autre engin spatial n'avait entrepris l'exploit auparavant. Seul Mariner 10 avait survolé Mercure en 1974 et 1975.

Muni de spectromètres, altimètre laser, magnétomètre et caméras, la sonde devrait établir un certain nombre de mesures visant à révéler les caractéristiques de la planète dont une cartographie complète.

Messenger avait auparavant effectuée trois survols de Mercure en 2008 et 2009. A environ 200 kilomètres de la surface, la sonde avait alors réalisé une série de clichés en haute résolution de la face inconnue de la planète.

Comprendre les conditions extrêmes de Mercure

A l'heure de son quatrième passage, la sonde devra réactiver son réacteur pendant 15 minutes afin de stabiliser sa vitesse à 0,86 kilomètre par seconde. Cette manœuvre, nécessaire pour la mise en orbite, utilisera environ 31% du



Messenger : la sonde entrera ce soir en orbite autour de Mercure

carburant initial. Une fois satellisée, la sonde pourra faire le tour de la planète en 12 heures et passer à moins de 200 kilomètres de sa surface.

Par mesure de sécurité, le dispositif en orbite restera éteint pendant une semaine. L'équipe de la mission estime que la première image prise par Messenger devrait être publiée le 29 mars. La phase scientifique ne commencera, quant à elle, que le 4 avril.

Pendant au moins un an, Messenger récoltera des données

afin de comprendre pourquoi Mercure présente des caractéristiques extrêmes par rapport aux autres planètes intérieures du système solaire. En effet, elle est à la fois la plus petite, la plus dense et possède la surface la plus ancienne. Les résultats permettront également d'améliorer les connaissances des scientifiques quant à la genèse de Mercure.

Sélectionnée en 1999, Messenger est la septième mission du programme Discovery sur l'exploration du système solaire.

L'Agence parisienne du climat va voir le jour

L'adjoint au maire de Paris, Denis Baupin, a annoncé la création de l'Agence parisienne du climat. Elle ouvrira ses portes au grand public et aux professionnels. L'Agence parisienne du climat permettra au public et aux professionnels d'avoir accès à un centre spécialisé d'information et d'expertise afin de lutter contre le changement climatique. Il s'agira également d'un "espace de réflexion" permettant de voir quelles stratégies doivent être mises en place afin de réduire l'impact carbone des principaux secteurs polluants : le bâtiment, le transport des personnes et celui des marchandises. Denis Baupin, l'adjoint Europe Ecologie Les Verts au maire de Paris, qui sera amené à présider cette agence, indique que la mairie de Paris est impliquée dans "25% des consommations énergétiques" mais il précise également que "75% des émissions dépendent des citoyens, particuliers et professionnels". L'Agence aura donc pour mission de "fédérer ces acteurs et porter la dynamique du plan climat pour décarboner" la capitale. Pour y parvenir, l'Agence parisienne du climat possède 1,8 million d'euros (50% provenant de fonds publics : Ademe, Ville de Paris et région IdF et 50% d'entreprises telles que Météo France, EDF ou RATP). L'Agence emploiera à plein temps une équipe de 27 personnes et aura pour premier objectif "la sensibilisation des Parisiens aux questions de l'énergie et du climat, la lutte contre la précarité énergétique et la rénovation énergétique des copropriétés". En ce qui concerne les objectifs à plus long terme, l'Agence doit faire en sorte que le plan climat de Paris soit bien respecté avec une réduction de 30% des gaz à effet de serre d'ici à 2020 pour la ville elle-même par rapport au taux relevé en 2004. Les habitants et les entreprises devront, de leur côté, réduire leurs émissions de GES de 25% dans le même temps. C'est 5% de plus que ce que préconise l'Union européenne.

Une astuce pour améliorer la réception de l'iPhone 4



Vous avez un problème avec l'antenne de votre nouvel iPhone ? La question n'est pas nouvelle. Pendant l'été 2010, les problèmes de réception de l'iPhone 4, ainsi que les réponses farfelues de Steve Jobs, avaient fait parler d'eux. Même le patron d'Apple ne semblait pas avoir de solution à la question : il répondait aux mails des usagers en colère par des lapidaires : «Il n'y a aucun problème de réception», ou encore : «Tenez-le autrement, c'est tout». The Next Web a peut-être la réponse que Steve Jobs n'a pas su donner à ses clients : alors qu'il dîne dans un restaurant à Amsterdam, Boris, un rédacteur du site, découvre par hasard une étonnante astuce qui permet d'améliorer la réception de l'iPhone. Il raconte son expérience ici : après quelques minutes d'attente dans le restaurant, le journaliste prend son iPhone pour poster un message sur Twitter, mais il n'y a pas de signal. «Apparemment je devais avoir l'air déçu, puisque le serveur s'est approché et m'a demandé "Vous avez un problème de réception"», raconte Boris. C'est là que la situation devient étrange : le serveur lui propose un verre, mais pas pour lui, pour son iPhone. «J'étais perplexe. Pourquoi est-ce que j'aurais besoin d'un verre pour mon iPhone? Le serveur a souri et m'a répondu : "Ça améliore la réception. Regarde !" Et il m'a montré une rangée d'iPhones rangés dans des verres. Apparemment, la découverte a été faite par une serveuse. Boris teste alors le stratagème, qui se révèle efficace. «Certes, appeler depuis un verre, c'est bizarre. Mais on peut au moins voir qui essaie de vous joindre et j'ai réussi à envoyer quelques textos», conclut le journaliste.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

LA MORPHINE

Invention de Friedrich Wilhelm Sertürner

SECTEUR Médicaments

Date 1804



La morphine tire son nom du dieu grec des rêves, Morphée. Si nous voulons être exact, la molécule de la morphine a été découverte par Séguin, Courtois et Charles Derosne. Mais Friedrich Sertürner, pharmacien allemand, est le premier à déceler ses vertus pharmaceutiques.

La morphine est un opiacé tiré du pavot, tout comme l'héroïne. En 1850, la seringue est découverte permettant ainsi d'injecter en intra veineuse de la morphine. A partir de ce moment, elle est couramment utilisée en médecine comme traitement contre la douleur. Les infirmiers sur le front ont aussi eu recours à cette molécule afin de rendre les amputations supportables.

Horaires des prières		
Annaba	Alger	Tlemçen
Fadjr : 5h03	Fadjr : 5h22	Fadjr : 5h42
Dohr : 12h38	Dohr : 12h57	Dohr : 13h4
Asr : 16h03	Asr : 16h21	Asr : 16h39
Maghreb : 18h38	Maghreb : 18h57	Maghreb : 17h15
Icha : 20h02	Icha : 20h21	Icha : 20h37

POUR SAUVEGARDER LE PATRIMOINE CULTUREL DE TUNISIE, EGYPTE ET LIBYE

L'Unesco se mobilise

La directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova, a appelé jeudi lors d'une réunion avec un groupe d'experts, tenue au siège de l'organisation, à la mobilisation de tous les partenaires de l'Unesco pour garantir la sauvegarde du patrimoine culturel en Tunisie, Egypte et Libye.

"J'ai été très touchée et très fière par la réaction qui a poussé les citoyens de Tunisie, d'Egypte et de Libye à protéger leur patrimoine lors des moments d'incertitude et de changements qui ont trop souvent dégénéré en violences", a déclaré la directrice générale, qui a fait part de ses inquiétudes sur des informations faisant état de destructions, de dommages et de vols dans des musées, sur des sites archéologiques et dans des bibliothèques.

Elle a annoncé aussi que l'organisation et ses partenaires soutiennent "fermement" tous ceux qui défendent leur patrimoine et entendent réunir toute l'expertise possible en vue de contribuer à cette démarche.

Ainsi, des missions d'experts vont se rendre en Egypte et Tunisie dans les jours à venir afin de rencontrer les responsables des ministères de la Culture, d'évaluer le besoin d'aide, notamment en matière de lutte contre le trafic de biens culturels, et élaborer un plan d'action global à moyen



Irina Bokova, Directrice générale de l'Unesco.

et long termes pour la protection du patrimoine culturel.

Mme Bokova a également proposé de travailler en étroite collaboration avec la jeunesse des pays concernés afin de faire passer l'idée que le patrimoine culturel de Tunisie, d'Egypte et de Libye, est leur patrimoine, qu'il est "intimement lié à leur identité, qu'il représente un soutien potentiel de la démocratie et de la compréhension entre les cultures".

En passant en revue la situation du patrimoine culturel en Tunisie, Egypte et Libye, les experts ont souligné que les principales difficultés tenaient au manque d'informations fiables à propos des sites et institutions du patrimoine culturel, à l'interruption des relations de travail établies antérieurement avec les institutions et personnes clés au plan local, au risque de voir le patrimoine culturel négligé, compte tenu des urgences économiques et sociales,

et aux changements encore en cours.

Outre la directrice générale de l'Unesco, cette réunion a regroupé des experts de l'Organisation mondiale des Douanes, Interpol, le Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM), le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS), le Conseil international des musées (ICOM), le World Monuments Fund et de nombreux experts indépendants.

MOSTAGANEM

Découverte de 35 kg de kif traité sur une plage

Une quantité de 35 kg de kif traité a été découverte jeudi dernier sur la plage d'Ouréah (10 km à l'ouest de Mostaganem), a-t-on appris de source sécuritaire.

La drogue, rejetée apparemment par les vagues, a été découverte à l'intérieur d'un sac en plastique par des agents de la garde communale qui l'ont remise aux services de la Gendarmerie nationale, a précisé la même source.

BISKRA

Un réseau de faussaires démantelé

Un réseau spécialisé dans la falsification de billets de banque, composé de sept individus, vient d'être démantelé à Biskra, a indiqué mercredi dernier le commandement du groupement de wilaya de la Gendarmerie nationale.

Dix-sept fausses coupures de 1.000 dinars ont été récupérées lors de l'arrestation, en cours de semaine, des membres de ce réseau qui agissait sur l'axe Biskra-Chetma, a indiqué la même source.

Ces individus seront présentés à la justice pour "falsification de monnaie nationale" et "mise en circulation de faux billets de banque", a-t-on ajouté.

BOUMERDÈS

Un ex-gendarme et un élu assassinés à Zemmouri

PAR TAHAR OUNAS

La nébuleuse terroriste continue de faire des victimes dans la wilaya de Boumerdès. En effet avant-hier, vers 18h, un groupe terroriste a tué deux citoyens dans la localité de Hadj-Ahmed située à équidistance de Zemmouri et Legata, soit à 20 km à l'est du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès, apprend-on de sources crédibles. Les deux citoyens : un

ex-gendarme âgé de 65 ans et un élu sur la liste PT à l'APC de Zemmouri, dont l'âge ne dépassait pas la quarantaine, ont été surpris par les tirs des terroristes embusqués en bordure de route au moment où ils s'apprêtaient à rejoindre le poulailler où ils travaillaient, apprend-on encore.

Les corps des deux victimes ont été transférés vers la morgue de l'hôpital de Bordj Ménéaël.

T. O.

Adieu Alilou



Notre confrère et ami Ali Younsi vient de nous quitter suite à un tragique accident de la circulation à Béjaïa, cette ville même qui l'a enfanté il y a 35 ans. La disparition de «Alilou» a laissé stupeur et émoi parmi ses nombreux collègues qui le chérissaient tant pour son humilité, sa sagesse et son sérieux pour son métier qu'il a épousé très

jeune, du temps même de ses études à l'université d'Alger. Plusieurs collègues et personnalités l'ont accompagné hier à sa dernière demeure dans son village natal, Ilmaten. Le vide qu'il laissera sera incommensurable au sein de sa famille, ses collègues et amis, lui l'infatigable journaliste que le sourire n'a jamais quitté. Son dévouement à sa profession restera gravé dans les mémoires ainsi que sa simplicité grandissime. Le sens de la responsabilité, l'amabilité et le sérieux sont autant de valeurs qui ont trouvé refuge dans la grande personne d'Ali Younsi. Des valeurs certaines que d'aucuns ne contesteraient parmi nous. Adieu cher ami. Repose en paix Alilou.

Condoléances

Très affectés par la disparition tragique de leur confrère **Ali Younsi**, journaliste au quotidien **El Massa**, rappelé à Dieu mercredi dernier à l'âge de 35 ans, **Reda Mehigueni**, gérant du **Midi Libre**, **Sihem Henine** Directrice de publication ainsi que l'ensemble des employés du journal, présentent leurs condoléances les plus attristées à la famille du défunt, à ses collègues et amis, et les assurent, en cette douloureuse circonstance, de leur profonde sympathie.

Puisse Le Tout-Puissant lui accorder Sa sainte miséricorde et l'accueillir en Son Vaste Paradis.
A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

Très Libre

